—C'est presque une position sociale de nos jours, de parler français à la perfection.—J. Novicow.

La Survivance

Organe officiel de l'Association Canadienne Française de l'Alberta

"DIEU ET PATRIE"

L'apostolat de la presse est nécessaire au même titre que l'école, puisque la presse, c'est l'école des adultes. —Cardinal Andrieu.

Vol. VI. EDMONTON, ALBERTA, LE 4 AVRIL 1934 No 22.

Comptabilité irrégulière de l'Alberta

Dans les déboursés de secours provinciaux et municipaux

OTTAWA.—L'examen des dépenses provinciales et municipales pour l'aide aux nécessiteux, fait par le vérificateur général du Canada, révèle des irrégularités de comptabilité, rapporte-t-on à la Chambre des Communes.

Traitant du secours direct à Edmonton, le rapport dit que la vérification provinciale révèle que la ville avait inclus le coût du déménagement des familles dans la ville même et leur transport à des endroits extérieurs. Le rapport continue: "La ville obtenait un escompte sur le prix d'achat des billets de lait achetés de l'Edmonton City Dairy. Votre représentant (l'auditeur général) fut avisé de l'escompte, qui se chiffrait le 31 mars 1933, à $7,892, avait été retenu par la ville jusqu'à ce qu'il fut révélé par la vérification provinciale. La part fédérale de l'escompte est de $2,630 dont $999 ont été remboursés au gouvernement fédéral, laissant une balance de $1,631 à être remboursée".

Edmonton, dit le rapport, ne tient pas de comptabilité suffisante au sujet des vêtements achetés et distribués. Quant aux travaux entrepris à Edmonton, il y a eu confusion dans la part de la ville, de la province et du Dominion. La province doit aussi rembourser le trésor fédéral.

—oOo—

Exposition de la tunique du Sauveur

Le vêtement que Jésus aurait porté pour se rendre au Calvaire existe encore

ARGENTEUIL, France.—Une chemise de laine pourpre, que Jésus est censé avoir portée alors qu'il s'acheminait vers le Calvaire avec sa croix, il y a 1900 ans, a été exposée à la vénération des fidèles en l'église d'Argenteuil, vendredi pour la première fois en 42 ans.

Ce trésor pieux est gardé ici depuis plus de mille ans comme étant la sainte tunique du Christ, supposée avoir été tissée et teinte par la Vierge Marie Elle-même pour son divin Fls. Elle sera exposée jusqu'au 21 mai afin de marquer la fin de l'Année Sainte commémorant le 1900e anniversaire de la crucifixion.

D'après les autorités ecclésiastiques catholiques, ce fut cette tunique sans couture, tachée de sang et de sueurs, que le Christ porta en marchant vers le Calvaire. Une ligne plus sombre traverse le dos de la tunique en diagonale, et les fidèles y voient une trace de la croix que portait Jésus.

La "sainte tunique", qui est l'une des trois—les autres sont à Trèves (Allemagne) et à Turin (Italie)—fut exposée pour la dernière fois au public en 1892.

D'après la tradition, cette tunique fut découverte par la reine Hélène, plus tard sainte Hélène, en l'an 300 après Jésus-Christ. On attribue à la même reine la découverte de la vraie Croix en Palestine.

Cette tunique resta à Constantinople jusqu'au 9e siècle, alors que la reine Irène, qui avait besoin de soldats pour combattre le caliphe, en fit cadeau à Charlemagne. Le grand roi la donna à sa fille, Théodore, bienfaitrice du prieuré d'Argenteuil.

En 1156, au cours d'une cérémonie religieuse, la tunique fut officiellement reconnue comme authentique par Hugues d'Amion, archevêque de Rouen, en présence de vingt évêques.

—oOo—

Les E.U. menacés de l'africanisation

Condition des naissances alarmante, d'après le "Il Popolo d'Italia"

ROME.—Le journal du premier ministre Mussolini a qualifié d'alarmante la diminution des naissances aux Etats-Unis et il s'est demandé si dans un siècle d'ici on ne verrait point un nègre à la présidence du pays.

D'après le "Il Popolo d'Italia", la diminution des naissances aux Etats-Unis prend des proportions alarmantes, et bientôt le nombre de bières dépassera celui des berceaux. D'aucuns prétendent, ajoute le journal, que la crise économique est responsable de cet état de choses, mais ceux-là sont fous et aveugles qui croient que l'on puisse combattre efficacement la dépression par la stérilité.

L'INDUSTRIE ANGLAISE SORTIRAIT VICTORIEUSE DE LA CRISE

On prédit des succès nouveaux à l'industrie anglaise.—Le chômage diminue

LONDRES—L'industrie anglaise est à la veille d'entrer dans une nouvelle ère. Depuis la crise financière d'il y a deux ans la Grande Bretagne a remonté lentement la côte. Sa statistique commerciale s'améliore; le chômage diminue. Quand le chancelier de l'Echiquier présentera son budget le 17 avril il montrera la voie aux grandes nations en faisant voir un excédent de recettes de $150 millions.

Et pourtant personne n'imagine plus que la concurrence sans restriction de l'ère victorieuse puisse revenir. L'Etat corporatif du type fasciste d'un côté et l'Etat socialiste de l'autre se disputent l'adhésion du public. Le fascisme sous forme diverses s'étend maintenant, à travers l'Europe centrale, de la Baltique à l'Adriatique. Dans cette partie du monde le socialisme a disparu comme force effective. En Grande Bretagne, par contre, la conception socialiste de l'Etat reste puissante et ses adhérents sont prêts à batailler ferme.

Entre l'un et l'autre extrême existe l'économie dirigée. Et c'est dans cette direction que le régime actuel tend de toutes ses forces en Angleterre. En cherchant à trouver des débouchés et à fixer les prix, Walter Elliott, ministre de l'agriculture, est en train de révolutionner toute l'économie agricole anglaise. Après avoir réglé la production il tend maintenant à régler la distribution. Il a donné clairement à entendre aux commerces de gros et de détail que leur tour viendrait ensuite. La concurrence déloyale sera le premier abus auquel il s'attaquera.

D'ailleurs ce qui se passe en Angleterre ne se produit plus ou moins à l'étranger également. Dans tous les pays européens de quelque importance le gouvernement se mêle de plus en plus de commerce et d'industrie. On cherche à hâter la reprise des affaires.

Les fêtes de Gaspé

Saint-Malo fournira la pierre qui servira à l'érection de la croix

QUEBEC.—Gaspé sera la scène de plusieurs cérémonies mémorables cet été quand les dignitaires de l'Eglise et de l'Etat du Canada et de plusieurs autres pays, y compris la France et la Belgique, se réuniront pour rendre hommage à Jacques Cartier à l'occasion du quatrième centenaire de son arrivée au Canada.

La célébration pour commémorer l'événement aura lieu un seul jour, le 25 août, apprend-on. Les délégués belges et français sont attendus le matin du 25 août, à bord du Champlain, de la compagnie générale transatlantique qui naviguera pour la première fois dans les eaux canadiennes.

Une messe en plein air sera un des principaux événements des fêtes du quatrième centenaire. A la fin de la messe une croix de pierre, érigée pour rappeler celle que Jacques Cartier planta en mettant pied à terre à Gaspé il y a 400 ans. La pierre qui servira à l'érection de la croix viendra de Saint-Malo, endroit de la naissance de Cartier.

Le soir du 25 août un grand banquet réunira les hautes personnalités du Canada.

—oOo—

De nouveaux troubles en perspective

En France. — L'opinion d'un journaliste.—La grosse question est le budget qu'il faut équilibrer.—Le gouvernement dans une impasse

MONTREAL.—Dans l'opinion de Pierre Van Paasen, journaliste et correspondant à l'étranger de quotidiens anglais du Canada et des Etats-Unis, la France est mûre pour de nouveaux troubles, probablement même pour la guerre civile. Au cours d'une entrevue accordée, il a donné quelques renseignements, d'autant plus volontiers qu'il réside à Paris et qu'il a beaucoup d'estime pour la France et les Français, souligne-t-il.

Le problème qui confronte le gouvernement, dit-il, c'est la question du budget à équilibrer. Voilà qui pose un dilemne pour le régime, puisqu'il est radical-socialiste. Chercher l'appui de la gauche (socialistes), c'est accéder à leur désir d'imposer le capital, mesure qui sera sûrement très impopulaire auprès de la classe nombreuse des petits et gros rentiers et susciterait une réaction de la droite suffisante pour renverser le régime. S'appuyer sur la droite et accepter leur volonté de réduire les gages, c'est provoquer une réaction contraire, aussi dangereuse. D'où la situation difficile d'avoir à se garder l'allure d'un gouvernement de concentration nationale et de recourir à une politique de bascule.

—oOo—

Un complot communiste aux Etats-Unis

Une lettre dénonciatrice est lue devant la Chambre des Représentants

WASHINGTON—Un industriel, attaquant le bill administratif ayant pour but de contrôler les opérations de la Bourse américaine, a donné lecture devant un comité de la Chambre des Représentants, d'une lettre disant que quelques aviseurs professoriaux du président Roosevelt veulent entraver le relèvement commercial et de cette manière plonger le pays dans le communisme.

La lettre en question attribue à un membre non nommé du groupe consultatif cette déclaration:

"Nous croyons pouvoir maintenir Roosevelt à son poste jusqu'au jour où nous serons prêts à le remplacer par un Stalin. Nous croyons tous que M. Roosevelt n'est que le Kérensky de cette révolution."

M. James-Henry Rand, jr., manufacturier et président du comité de la nation, lut cette lettre au milieu des protestations des membres du comité du commerce. Cette lettre est signée par le Dr William-A. Wirt, surintendant des écoles à Gary, Indiana. A Gary, M. Wirt a confirmé que cette lettre était bien la sienne, mais il a refusé de donner les noms des aviseurs présidentiels qu'il voulait viser.

La guerre civile menacerait Paris

Le comité qui enquête sur les troubles de février est solennellement averti

PARIS.—Le spectre de la guerre civile a été dressé la semaine dernière devant un comité qui enquêtait sur les fatales émeutes du 6 février, lorsque divers témoins ont affirmé que des groupes politiques étaient en train de s'armer.

Le comité fut tellement impressionné par ces témoignages qu'il adopta immédiatement une résolution recommandant au gouvernement de prendre des mesures immédiates pour rendre l'armement des associations politiques absolument impossible.

Entre temps les douaniers ont l'oeil ouvert sur les frontières. A Roubaix, un ouvrier belge a été arrêté et accusé de passer en fraude en France des armes à feu automatiques.

Subséquemment, des habitations occupées par des personnes sensées avoir des affiliations avec la gauche furent fouillées dans Roubaix, mais on ne découvrit aucune arme.

—oOo—

Huit cents pêcheurs perdent la vie

Pendant une tempête en Chine

SHANGHAI.—Huit cents pêcheurs ont perdu la vie pendant une tempête qui s'est abattue sur Kwanktung, province située à l'extrême-sud de la Chine. Trois cents bateaux de pêche ont coulé. Un certain nombre de pêcheurs ont été recueillis par un croiseur chinois. Les villes de Canton et de Hong Kong sont situées dans la province de Kwangtung.

Les dernières nouvelles disent que le typhon s'est abattu lundi soir dans le voisinage de Waiyang.

La France tient aux garanties

Le point noir du désarmement. —L'attitude de l'Angleterre et des Dominions.—L'opinion de quelques journaux de Paris.—Le général Duval

PARIS.—La France considère que le point noir du problème du désarmement est la question de savoir jusqu'où le Royaume-Uni et les Dominions seront disposés à garantir qu'une convention des armements sera observée. La France attend des garanties adéquates, mais un ton un peu meilleur existe dans les commentaires concernant le désarmement.

Un accord de désarmement simplement dans un but de consultation est généralement rejeté comme inadéquat. Suivant la propre expression de la récente entente franco-belge, qui a été bien accueillie, une convention des armements devra comporter de "sérieuses garanties".

"C'est sur Londres", écrit "Le Temps", "que nous devons reporter nos regards et en attendre des répercussions directes des conversations franco-belges et de l'accord en principe intervenu entre Paris et Bruxelles sur deux points importants—le danger du réarmement allemand et la nécessité qu'une convention soit accompagnée de garanties—car, en dehors de tout désir de maintenir la paix générale, le fait demeure que la sécurité de la Belgique couvre la sécurité de l'Angleterre, et les Anglais se protégeront eux-mêmes en acceptant de solides engagements à consolider la paix en Occident".

Le Journal des Débats dit qu'il est dangereux et vain de compter sur des chimères. "Le jour viendra", dit-il, "où l'Angleterre, toujours un peu lente, comprendra et agira. Mais ce n'est pas encore le cas. Entre temps, nous devons nous garder de croire qu'une paix puisse être consolidée qui nous empêche de prendre des précautions, tout en n'empêchant rien en Allemagne.

MONTREAL.—S. Exc. Mgr Turquetil, évêque titulaire de Ptolémaïs, vicaire apostolique de la Baie d'Hudson, est rentré au pays jeudi, de retour de son voyage "ad limina" auprès de Sa Sainteté.

HITLER VEUT L'ALLEMAGNE INDEPENDANTE

Il veut le désarmement mais sans exposer son pays à des invasions

BERLIN.—Hitler refuse de s'entourer des nullités même au risque d'avoir occasionnellement à apaiser des querelles dans sa famille politique. C'est ce que le Fuehrer a déclaré dans une récente entrevue à la presse qui a duré cinquante minutes. Il a ajouté que ses collègues lui sont d'une fidélité à toute épreuve et qu'il est absolument faux qu'aucun d'eux cherche à le supplanter.

Sur la question du désarmement Hitler a déclaré que personne plus que lui n'aurait désiré voir le monde abandonner toutes tentatives d'armements mais, a-t-il dit: "Je ne veux pas que l'Allemagne soit laissée ouverte et sans défense devant la possibilité d'invasion de la part de nos voisins.

Au sujet des relations diplomatiques, le Fuhrer a déclaré: "La vieille méthode d'échanger des notes trouve sa condamnation dans le fait qu'en 1934 les nations glissèrent comme sans s'en apercevoir vers la plus grande conflagration de l'histoire. Personne ne fut plus surpris que les diplomates de la déclaration de la guerre."

"J'ai beaucoup plus confiance dans les discussions d'homme à homme où je me fais toujours un devoir de parler franchement et sans jamais demander plus pour avoir moins. Quand j'ai déclaré que l'Allemagne a besoin d'une armée de 300,000 hommes, je n'ai pas voulu dire 250,000 hommes. Je veux que la signature de l'Allemagne vaille de nouveau quelque chose. D'autre part, en aucune circonstance je ne suis prêt à accepter des ordres."

"Ce que je ferai, je le veux faire ouvertement. Je veux que les ressources naturelles de l'Allemagne soient appliquées à des opérations productives. Je veux que les chômeurs retrouvent du travail. Je veux que le niveau de la vie devienne le plus élevé possible. Nous irriguerons nos marais et nous conquerrons nos terrains improductifs; nous tenterons de rendre l'Allemagne économiquement indépendante et nous ferons notre possible pour que notre industrie produise à son maximum dans les meilleures conditions possibles. Nous voulons enfin que tout le monde ait un revenu convenable et que personne ne touche de très gros revenus."

UN BUREAU FEDERAL DE VENTE POUR LES PRODUITS NATURELS

Ce bureau contrôlerait les exportations, les importations et le mouvement interprovincial des produits naturels

OTTAWA.—Le parlement a fait un premier pas vers l'adoption d'une mesure créant un organisme doté de vastes pouvoirs de contrôle sur les exportations, les importations et le mouvement interprovincial des produits naturels.

Cette mesure, attendue depuis si longtemps, et considérée comme la plus importante, à l'exception peut-être du budget national, fut introduite par l'hon. Robert Weir, ministre de l'Agriculture. Elle pourvoit à l'organisation d'un bureau de vente (marketing board) fédéral.

Le nouveau bureau se composera probablement de trois membres, et il aura son siège à Ottawa. Il sera l'organisation-mère des bureaux locaux qui pourront être organisés pour coopérer avec lui.

Des bureaux provinciaux seront appelés à administrer la loi en ce qui concernera tout produit sujet à règlementation. Ainsi on pourra obvier aux difficultés constitutionnelles. Les bureaux locaux, proposé-t-on, devront être établis par des producteurs organisés. Ils pourront se faire payer leurs services.

La nouvelle loi va au-delà de la simple règlementation du marché. Elle reconnaît le principe de la compensation. Elle pourvoit également à l'adoption de "plans" de vente règlementée. Un nombre représentatif de personnes pourra organiser un tel plan en demandant au gouvernement de règlementer la vente d'un produit naturel désigné. Le ministre en charge de cette loi référera la requête au bureau de vente qui s'assurera que les requérants représentent bien les producteurs de cette marchandise. S'il est satisfait de son enquête, il recommandera l'adoption d'un plan et le gouvernement pourra l'approuver.

Les points saillants de la nouvelle loi

Les points saillants de la loi de la vente des produits naturels sont les suivants:

Création d'un conseil fédéral de vente, avec pouvoir de former des conseils locaux et de coopérer avec les conseils de vente créés par les provinces.

Autorité d'assurer par ordre-en-conseil la vente règlementée de tout produit naturel.

Contrôle au moyen de permis de l'exportation de tout produit dont la vente sera règlementée.

Contrôle de la vente interprovinciale des produits règlementés.

Règlementation de l'importation de toute marchandise sensée concurrencer un produit règlementé au Canada.

Pouvoir de permettre aux producteurs organisés de contrôler la vente de leurs produits.

Les produits couverts par la loi seront ceux de la mer, des forêts et de la ferme. Les produits des mines ne sont pas concernés.

Compensations aux personnes pouvant avoir à subir des pertes du fait d'ordre du conseil d'avoir à exporter ou garder leur produit hors du marché.

Compensations aux exportateurs pour pertes résultant des fluctuations dans le change.

Contrôle des classes des produits règlementés pouvant être exportés.

Vastes pouvoirs d'enquête sur les marges de prix dans la manutention des produits règlementés, avec pouvoir de fixer des marges équitables.

Amendes jusqu'à concurrence de $10,000 pour toute infraction à la loi.

La loi sera administrée par un membre du cabinet, mais le bill ne mentionne pas quel sera ce ministre.

La session provinciale

Par un vote de 47 à 6, le parlement a adopté en seconde lecture le bill relatif au contrôle de la vente du blé. Des membres du parti libéral ont essayé sans succès de faire adopter deux amendements à l'effet de dédommager les fermiers des réductions des emblavures pour la saison de 1934. Le président de la Chambre, M. Johnson, a déclaré les deux amendements libéraux hors d'ordre. Ces deux amendements, comme nous venons de le dire, demandaient au parlement d'étudier plus longuement le bill jusqu'à ce qu'on ait pu trouver certaines mesures de compensation pour les fermiers dans les pertes produites par une réduction dans les acres ensemencées.

Le premier amendement, proposé par M. Falconer, député libéral d'Athabasca, reçut un support considérable des députés ministériels, mais fut déclaré hors d'ordre par le président de la Chambre. Un amendement à l'amendement, proposé par M. Matheson, U.F.A., Végreville, subit le même sort. M. Giroux en appela de la décision du président qui fut supportée par les députés ministériels. M. Giroux secondé par M. Bossenberry, proposa le second amendement qui fut déclaré hors d'ordre par le président. La Chambre vota ensuite l'adoption du bill, à sa seconde lecture, 47 membres se déclarant en faveur et 6 s'y opposant.

Pendant le débat au sujet de ce bill, plusieurs orateurs ont fortement souligné la question de dédommager les fermiers des pertes qu'entraineront la réduction des emblavures. Prenant part à ce débat, avant le vote sur la seconde lecture du bill, M. Brownlee dit que la question de dédommagement était une question de détail. Les orateurs, dit-il, s'entendent tous pour admettre que la province n'a pas de fonds, mais il n'y a rien qui puisse empêcher le gouvernement fédéral de dédommager les fermiers s'il en décide ainsi.

"Il n'y a rien dans ce bill qui fasse allusion à la réduction des emblavures", dit M. Brownlee. "Comme je l'ai dit en pleine Chambre précédemment, on a abandonné l'idée de réduire la superficie des emblavures".

L'idée du bill est de restreindre les livraisons de blé, si cela devenait nécessaire.

Les crédits de la voirie

La Chambre a adopté les crédits de la voirie, lesquels s'élèvent à $1,037,325, soit une augmentation de $277,325 sur le montant voté l'année dernière. Pour la construction de nouvelles grandes routes, on a voté la somme de $200,000 et la même somme a aussi été votée pour la construction de chemins de districts.

Les pensions du vieil âge

L'hon. M. Brownlee a annoncé qu'une enquête relative au coût des dépenses qu'entrainent les pensions du vieil âge sera faite afin de s'assurer s'il ne se commet pas d'abus. Des crédits de $200,000 ont été votés. Ce sera la contribution de la province au fonds des pensions du vieil âge.

La loi des liqueurs

Cette loi subira certaines modifications, a déclaré M. Lymburn.

M. Omer St-Germain, député libéral de Saint-Albert, suggéra que l'on fasse un changement à propos des amendes imposées en vertu de la loi. Telle qu'elle est aujourd'hui, un juge de paix n'a pas d'autre alternative que de condamner à une amende de $20.00 une personne accusée d'ébriété, ou à défaut de paiement, à un mois de prison. La loi devrait expliquer plus clairement ce qu'elle veut exprimer par les mots "intoxicated" ou "drunk". Il y a des juges de paix qui croient qu'un homme "a pris une brosse" s'il n'a ingurgité qu'un verre de bière. Répondant à une interruption, M. St-Germain dit que la définition d'un homme en état d'ébriété dépend de l'âge de l'homme, de sa constitution et très souvent de son rang social.

M. Déchêne et la réorganisation du cabinet provincial

Par un vote de 44 à 11, le gouvernement a défait une motion de non confiance et a fait adopter son budget pour l'année fiscale de 1934-35. La motion de non-confiance a été proposée par M. J. M. Déchêne et pouvait se lire ainsi: Cette Chambre, bien que prête à se former en comité chargé d'étudier les voies et moyens de prélever l'argent nécessaire au fonctionnement des affaires de la province, est d'avis que d'après les circonstances actuelles et dans les meilleurs intérêts de la population, ceci ne devrait pas être fait tant que le cabinet ministériel n'aura pas été réorganisé.

La somme totale votée et adoptée par le gouvernement pour les dépenses est de $21,493,061.

M. Déchêne et le problème des métis du nord de l'Alberta

M. J. M. Déchêne, député de Saint-Paul, secondé par M. L. A. Giroux, député de Grouard, présentera jeudi la motion suivante:

"Attendu que l'Assemblée législative reconnaît que les représentations et les requêtes de la population métisse du nord de l'Alberta, telles que soumises au gouvernement par les représentants de ladite population devraient recevoir la meilleure et la plus complète considération du gouvernement; qu'il soit donc

"Résolu que le gouvernement devrait, durant la présente année, se souvenant particulièrement de la santé, de l'éducation et du bien-être général de la population métisse, continuer son enquête et ses observations sur ce problème et présenter ses recommandations dans les premiers dix jours qui suivront l'ouverture de la prochaine session".

Et attendu que cette question extrêmement importante n'a reçu que bien peu d'attention du gouvernement et que ladite résolution telle qu'adoptée a été complètement ignorée, il est alors résolu que le mandat que ce gouvernement devait remplir selon les termes de ladite résolution, devrait être l'objet d'une plus grande attention; cette Assemblée, respectueusement mais fermement, suggère que cet important problème (relatif aux Métis) soit étudié plus soigneusement afin d'en trouver une solution hâtive et équitable.

UNE VIEILLE TRADITION BRITANNIQUE QUI DISPARAIT

Le nouvel ambassadeur américain auprès de l'Etat libre d'Irlande présente ses lettres de créance à de Valera

DUBLIN.—L'Etat libre d'Irlande a mis au rancart la semaine dernière une vieille tradition britannique et brisé encore une des "chaines" qui rattachent l'Irlande à l'Angleterre, lorsque le nouvel ambassadeur des Etats-Unis en Irlande, M. W.-W. McDowell, a présenté ses lettres de créance au président Eamon de Valera au lieu de les présenter au gouverneur général, représentant du roi d'Angleterre, comme c'était la coutume depuis des siècles.

En commentant la cérémonie, Sean O'Kelly, ministre du gouvernement local et délégué à la conférence économique d'Ottawa en 1932, a déclaré: "Chaque jour nous faisons quelque chose pour chasser le gouvernement britannique de notre pays. Sous Cosgrave, les lettres de créance étaient présentées au représentant du roi, mais nous avons changé cela. Une à une, nous brisons les chaines, grosses ou petites, qui nous rattachent encore à l'Angleterre. Nous avons l'intention de faire tout ce qui est possible pour rétablir la république dans les 32 comtés de l'Irlande.

Tel est notre but. Et si les canons sont nécessaires le peuple a un gouvernement capable de diriger une armée et il est capable de fournir des volontaires qui se sacrifient pour la patrie.

Le Coin des Enfants

Le petit malade

Le médecin, le chapeau à la main.
—C'est ici, madame, qu'il y a un petit malade?
—Madame.—C'est ici, docteur, entrez donc. Docteur, c'est pour mon petit garçon. Figurez-vous, ce pauvre petit, je ne sais pas comment ça se fait, depuis ce matin tout le temps il tombe.
Le médecin.—Il tombe!
Madame.—Tout le temps; oui, docteur.
Le médecin.—Par terre?
Madame.—Par terre.
Le médecin.—C'est étrange, cela. Quel âge a-t-il?
Madame.—Quatre ans et demi.
Le médecin.—Quand le diable y serait, on tient sur ses jambes à cet âge-là! Et comment ça lui a-t-il pris?
Madame.—Je n'y comprends rien, je vous le dis. Il était très bien hier soir et il trottait comme un lapin à travers l'appartement. Ce matin, je vais pour le lever, comme j'ai l'habitude de le faire. Je lui enfile ses bas, je lui passe sa culotte, et je le mets sur ses jambes, Pouf! il tombe!
Le médecin.—Un faux pas, peut-être.
Madame.—Attendez! Je me précipite; je le relève. Pouf! il tombe une seconde fois. Etonnée, je le relève encore. Pouf! par terre! et comme ça sept ou huit fois de suite. Bref, docteur, je vous répète, je ne sais pas comment cela se fait, depuis ce matin, tout le temps il tombe.
Le médecin.—Voilà qui tient du merveilleux. Je puis voir le petit malade?
Madame.—Sans doute.
Elle sort, puis reparaît tenant dans ses bras son gamin. Celui-ci arbore sur ses joues les couleurs d'une extravagante bonne santé. Il est vêtu d'un pantalon et d'une blouse empesée de confitures séchées.
Le médecin.—Il est superbe, cet enfant-là! Mettez-le à terre, je vous prie.
La mère obéit, l'enfant tombe.
Le médecin.—Encore une fois, s'il vous plaît.
Madame.—Encore.
Troisième mise sur pieds, immédiatement suivie de chute du petit malade qui tombe tout le temps.
Le médecin, rêveur.—C'est inouï. Dis-moi, mon petit ami, tu as du bobo, quelque part?
Toto.—Non, monsieur.
Le médecin.—Tu n'a pas mal à la tête.
Toto.—Non, monsieur.
Le médecin.—Cette nuit, tu as bien dormi?
Toto.—Oui, monsieur.
Le médecin.—Et tu as appétit, ce matin? Mangerais-tu volontiers une petite sousoupe?
Toto.—Oui, monsieur.
Le médecin.—Parfaitement. C'est de la paralysie.
Madame.—De la para! . . . Ah! Dieu!
Elle lève les bras au ciel. L'enfant tombe.
Le médecin.—Hélas! oui! Madame, paralysie des membres inférieurs. D'ailleurs, vous allez voir vous-même que les chairs du petit malade sont frappées d'insensibilité absolue.
Tout en parlant, il s'est approché de l'enfant et il s'apprête à faire l'expérience indiquée, mais tout à coup:
—Ah! ça, mais. . . ah! ça, mais!
Puis, éclatant:
—Hé! sapristi, madame, qu'est-ce que vous me chantez avec votre paralysie?
Madame.—Mais, docteur. . .
Le médecin.—Je le crois fichtre bien qu'il ne peut tenir sur ses pieds: vous lui avez mis les deux jambes dans la même jambe de pantalon!

Georges de Courteline.

—oOo—

Le pantalon de Gros - Jacques

Un vieux conte français

Gros-Jacques va chez le tailleur, le père Glouglou, pour s'acheter un pantalon. On lui a dit: "Avec le père Glouglou, méfie-toi: offre-lui toujours la moitié du prix qu'il te demandera."
—Combien celui-ci? . . .
—Cent francs, mon ami, pas un sou de plus, pas un sou de moins. . .
—Bon, répond gros Jacques. Je vous en offre cinquante.
—Cinquante francs! s'indigne le père Glouglou. . . Cinquante francs! Mais vous êtes fou? . . . Un pantalon tout en laine, avec des revers et des rayures. . .
—Je n'insiste pas. Au revoir, monsieur, au revoir, à une autre fois.
Mais le père Glouglou le rappelle: —Allez, ça va, dit-il, cinquante francs, emportez-le, et que je ne vous voie plus. Je perds dix francs dessus. . .
Mais gros Jacques se souvient de ce qu'on lui a dit, et il examine de nouveau le pantalon.
—Cinquante francs, murmure-t-il placidement. Vous en demandez cinquante francs? . . . Je vous en offre vingt-cinq.
Du coup, le père Glouglou suffoque:
—Vingt. . . vingt-cinq francs! Mais vous êtes bon pour l'asile! Mais vous vous moquez du monde! Un pantalon tout en laine, avec des revers et avec des rayures.
—C'est bon, c'est bon. . . Je n'insiste pas. Au revoir, monsieur, au revoir.
—Ecoutez, lui dit le père Glouglou, je vais faire une folie, une véritable folie; prenez-le pour vingt-cinq francs et filez à toute vitesse de crainte que je ne vous rappelle.
—Vingt-cinq francs? reprend Jacques en hésitant. Vous m'en demandez vingt-cinq francs. Voyons! En voulez-vous douze francs cinquante?
Cette fois-ci, c'en est trop. Le père Glouglou s'évanouit au milieu de ses pantalons, et quand il reprend connaissance, gros Jacques est toujours là, impassible, avec son air benêt. . .
—Tenez, lui dit le père Glouglou d'une voix étranglée, j'en ai assez: prenez-le, ce pantalon. Je vous le donne. Et maintenant, allez, hop! dehors! . . . Disparaissez!
Mais gros Jacques hoche la tête:
—Vous me le donnez, dit-il. Je n'en veux pas. . .
—Vous n'en. . .
—Non. J'en veux deux. . .

Apostolat de la prière

Ligue du Sacré-Coeur.—Croisade eucharistique.—Intention générale bénie par le Saint-Père: Les fruits de l'année Sainte

POUR AVRIL

Notre Saint-Père le Pape nous a énuméré, dans la Bulle d'indiction du jubilé (16 janvier 1933), les fruits qu'il désire voir mûrir: paix aux âmes, liberté de l'Eglise, concorde des humains. Au consistoire de mars 1933, il précise une autre série de fruits surnaturels: que les hommes se reconnaissent pécheurs; qu'ils cherchent dans les pensées supraterrestres un adoucissement au malaise général. Rajustement économique, limitation des armements, règlement des dettes de guerre, tous ces problèmes aigus dont souffre l'Europe sont passés en revue par le Saint-Père. Il nous livre ensuite son secret: les fruits de l'Année sainte mûriront s'ils reçoivent du dehors le soleil et la rosée: grâce divine, qui nourrira la sève intérieure: sens chrétien fait d'humilité, de prière, d'amour fraternel. Prions durant ce mois pour que paraisse ce soleil, pour que tombe cette rosée sur le coeur fatigué des humains.

Intention missionnaire: Palestine, Syrie, Asie Mineure.

La Palestine compte 24,000 catholiques, 120,000 juifs, 1,000,000 de musulmans. La Syrie compte seulement 10,810 catholiques sur une population de 3,000,000. L'Asie Mineure, autrefois évangélisée par saint Jean et saint Paul, a vu disparaître les églises sous l'oppression méthodique des musulmans. A notre prière de ramener au bercail du Christ ces dispersés du schisme et de la persécution.

—oOo—

Le médecin s'y entend

Un jour, dans une rue de Montréal, un passant tomba sous les roues d'une automobile; on le releva sans connaissance et on le porta à l'hôpital. Sa femme, très attristée, se tenait à côté de son lit:
—Il est bien mal, n'est-ce pas? dit-elle au médecin penché sur le blessé.
—Je crains qu'il ne soit déjà mort, murmura le médecin.
—Mais pas du tout, docteur, proteste le malade, je ne suis pas mort, je vous entends très bien.
—Allons, allons, mon ami, lui dit sa femme, calme-toi, le docteur sait ce qu'il dit!

—oOo—

Maman, vient de coucher Pierre, elle s'installe à sa table de travail.
Au bout de quelques minutes une petite voix s'élève:
—Maman, donnez-moi un bonbon, s'ils vous plaît?
—Dors, dors, ce n'est pas le moment.
Un court silence, puis la voix reprend:
—Maman, rien qu'un petit morceau de chocolat?
—Veux-tu bien dormir? Si tu m'appelles encore j'irai te tirer les oreilles.
Encore un silence et pour la troisième fois retentit:
—Maman, en venant me tirer les oreilles, voulez-vous m'apporter un bonbon de chocolat?

Coin des . . . Avant-Gardistes de l'A.C.F.A.

Couvent de l'Assomption

Cercle Laure Conan

Nos deux dernières assemblées furent des plus intéressantes. Après la prière d'ouverture, notre présidente se rend compte de la bourse des jetons de chacune, félicitant les plus riches et ranimant le courage des plus pauvres par un mot d'entraînement. Elle les engage à se reprendre, car avant Pâques, il y aura, annonce-t-elle, un prix de choix donné par des membres du cercle à l'élève qui aura le plus grand nombre depuis décembre. Alors à l'oeuvre: gare aux fautes de langage.

En deuxième lieu, on assiste à un concours de composition orale. Cinq élèves nous tiennent en haleine pendant un bon trois quarts d'heure. Attention particulièrement à ceci: diction, fond, forme, aisance, car les juges sont là tout yeux, tout oreilles. A la fin, les candidates se classent comme suit: Paulette Crévolin, 28.2 sur 40; Simonne Brisson, 30.5; Thérèse Kéroack, 32.5; Imida Lachance, 32.7; Thérèse Beauchemin, 33.7. Cette dernière remporte la palme et reçoit en récompense un joli cadre gracieusement offert par Jeanne Dubuc, compagne et membre du même cercle. Merci à la donatrice et félicitations à l'heureuse gagnante.

A la deuxième assemblée, Thérèse Barry et Thérèse Vallée font un débat et essaient à tour de rôle de nous persuader, l'une, que la garde-malade est plus utile à la société, et l'autre que la maîtresse d'école surtout bilingue l'emporte sur la première. Leur travail est si bien préparé et bien exposé que nous sommes très embarrassées lorsqu'il s'agit de faire notre choix. . . et à toutes deux nous accordons le même mérite. Encore une fois, félicitations aux exécutantes.

Antoinette Fillion, secrétaire.

FALHER

AVANT-GARDE DE L'A.C.F.A.

Lundi, le 26 mars, les deux cercles Sacré-Coeur et Saint-Jean-Baptiste se réunissaient à la salle du pensionnat pour exécuter le programme préparé pour la présente réunion conjointe.

Notre Rév. Soeur supérieure nous procure le plaisir de la voir présider cette assemblée. La dévouée directrice générale de l'Avant-Garde est aussi présente. Des délégués de chaque cercle assistent à cette réunion.

En l'absence du président du cercle Sacré-Coeur, le vice-président ouvre l'assemblée par la prière et adresse quelques mots aux personnes présentes.

Les deux secrétaires font lecture des minutes de la dernière réunion de leur cercle respectif; M. L'Heureux demande l'adoption des minutes, la revue des propositions et la suggestion de nouvelles décisions.

Mlle Yvette Martineau du cercle Saint-Jean-Baptiste propose que l'on se suive sur trois nouveaux mots. Cette proposition au sujet du bon langage est secondée par Mlle Florence Gamache.

Une première cueillette nous est lue par Mlle Rita Gamache. Tiré de Victor Hugo cet extrait à pour titre "Le mauvais livre".

Mlle Léonie Poirier du cercle St-Jean-Baptiste nous donne lecture de l'histoire de "La bourse du jeune prince".

Comme chant du jour nous entonnons "Le baiser de la langue française".

La lecture patriotique: "Fierté nationale", est présentée par Mlle Bénédicta Dusseault du cercle Saint-Jean-Baptiste. Oh! comme il est vrai ce principe: "Si nous voulons du français, c'est à nous d'en mettre".

Trois membres du cercle Sacré-Coeur: Mlle Marcelle Bugeaud et MM. Marc L'Heureux et Roland Hardy interprètent la comédie: "Monsieur ne veut pas d'émotions". Les rôles sont bien rendus. Félicitations aux acteurs.

* * *

M. Joseph Laflamme nous met en contact avec les voyageurs célèbres qui ont atteint diverses latitudes.

Cinq membres du cercle Saint-Jean-Baptiste nous causent ensuite une agréable surprise.

Nous goûtons l'intéressante causerie donnée par M. Marc L'Heureux sur S. Exc. feu Mgr Grouard. M. L'Heureux mérite des félicitations car son travail est très bon. Pendant plus d'un quart d'heure nous suivons cet illustre missionnaire, que fut Mgr Grouard, depuis sa naissance jusqu'à sa mort. Puisse du haut du ciel, cette grande âme, veiller sur ceux qui habitent les contrées parcourues par lui durant sa vie.

Un morceau de musique est fourni par MM. Emile Gamache et Roland Hardy.

Plusieurs numéros sont retranchés au programme car l'heure est déjà trop avancée.

Nos distinguées visiteuses sont invitées à nous adresser la parole, puis a lieu l'ajournement de l'assemblée.

L'hymne national termine cette réunion conjointe.

DONNELLY

AVANT-GARDE BELHUMEUR

Cercle Langevin

Jeudi, le 22 mars. Cette semaine nous offre encore un programme d'Avant-Garde très varié et des plus intéressants.

La réunion s'ouvre par la prière d'usage suivie du cantique, "Canada, mon pays". La lecture des minutes terminée on procède à l'ordre du jour.

Rév. Soeur directrice nous lit un passage de l'Evangile sur lequel elle fait ensuite quelques commentaires. Ce passage tiré de "Sermon sur la montagne"; nous invite à la confiance dans la Providence en nous remettant sous les yeux le soin que prend notre Père Céleste de ses moindres créatures.

Ainsi qu'il avait été proposé à la dernière réunion, les élèves des grades dix et onze présentent, avec beaucoup de netteté, une causerie sur "Les offices religieux de la Semaine Sainte". Celle-ci approfondit les connaissances déjà acquises sur le sujet traité, et en ajoute de nouvelles, nous mettant ainsi en mesure de mieux profiter des cérémonies significatives de cette grande Semaine.

C'est maintenant au tour d'une nouvelle institutrice à montrer ses talents. Mlle Adèle Boulet captive l'attention des membres pendant quelques minutes, au moyen d'une leçon d'histoire du Canada, ayant pour sujet: "Ce qu'il faut penser de Sir James Murray et de son administration au Canada, de 1764-1768, et quelles furent les premières vexations de nos pères sous son règne." On ne peut réprimer un sentiment de juste indignation en entendant parler notre compagne, de l'enlèvement des armes, et si on ne peut excuser Murray, il nous est bien permis de le plaindre d'avoir été le jouet du gouvernement britannique, qu'il représentait auprès des Canadiens à cette époque.

Mais il nous tarde de passer au numéro suivant, lequel, si on en juge par les démonstrations esquissées au tableau noir, ne peut manquer d'intérêt. Mlle Délima Lemay, chargée de nous donner, sous forme de leçon, les termes propres de "La Sellerie et de la Charonnerie", n'a rien négligé pour captiver notre attention; elle a d'abord commencé par exciter notre curiosité; aussi une causerie très animée s'engage quand il s'agit de récapituler les termes employés par la jeune maîtresse, soit pour nommer des parties du harnais, ou pour signifier une voiture quelconque. Désormais nous dirons "un camion à caisse" et non "une grosse waginn"; "un berlot" au lieu d'un "cutter"; etc.

"Comme c'est beau de bien savoir parler sa langue", nous disons-nous, après la réunion, mais nous avons encore beaucoup de chemin à faire avant d'en arriver là. Donc, nos félicitations à nos jeunes institutrices qui ont si minutieusement préparé leur matière respective, et qui ont su inculquer chez leurs élèves du moment, les grandes lignes de la leçon.

L'heure étant maintenant à sa fin, c'est avec regret que nous terminons cette petite réunion familiale. Sur les ordres de M. le président, l'assemblée se termine par la prière et l'hymne national.

Charlotte Maisonneuve.

LAFOND

Avant-Garde Laflèche

5ème assemblée. Comme d'habitude l'assemblée commença par la prière. Les minutes furent lues et adoptées. Les compositions furent lues et la meilleure fut celle d'Aurore Malo. La voici:

Les préparatifs du départ

Le 19 avril les dix-sept chevaliers et le chef seront prêts à partir pour aller à la guerre. Ils voulurent amener beaucoup de soldats avec eux mais ils n'avaient pas fini de labourer et semer, donc ils demandèrent au chef s'ils pourraient attendre. Le chef répondit: "Allons, nous n'avons plus le droit d'attendre". Le gouverneur, M. de Maisonneuve, alla voir s'il pouvait partir. Dollard, qui était généreux, dit: "Les dix-sept chevaliers s'en vont pour jamais, ils ne reviendront plus". Maisonneuve dit à Dollard: "Va, mon fils. Dieu te conduira". Ils rédigèrent tous leurs testaments sur un vieux morceau de papier qu'on gardera toujours.

Le matin du départ, les dix-sept sont venus communier. Le prêtre les bénit en leur disant: "Vous combattrez jusqu'au dernier souffle". De grosses larmes mouillèrent leurs yeux. Quand ils s'agenouillèrent à la sainte table, ils parurent plus grands que jamais, parce que le sacrifice qu'ils allaient faire les ferait entrer dans la gloire des héros.

Marie-Anna Gagné, secrétaire-générale.

"La religion en ce pays lui a les plus grandes obligations. C'est bien le gouverneur qui l'a mieux traitée et a fait le plus pour elle."—L'abbé Roux, supérieur de St-Sulpice.

BONNYVILLE

Cercle des Martyrs Canadiens

L'assemblée est présidée par Jean-Marc Fraser. Après la prière d'usage les minutes sont lues et acceptées sur la proposition de Mariette Dusseault et de Cécile Fraser.

Notre directrice nous donne la lecture d'une partie des statuts de l'Avant-Garde.

Ensuite viennent les déclamations, chaque élève avait bien choisi la sienne et toutes furent bien rendues.

Il est décidé qu'à notre prochaine assemblée les avant-gardistes aient un débat sur l'Histoire du Canada jusqu'à l'an 1763. Deux capitaines sont choisis et ce sont Gérard Fraser et Germaine Mahé. Donc la prochaine assemblée sera très intéressante.

Cercle Lapointe

Peut-on imaginer quelque chose de plus intéressant qu'un concours d'histoire du Canada pour une assemblée d'Avant-Garde?

Voilà comment l'on procède. Le concours est d'abord annoncé, expliqué et encouragé une semaine d'avance. Deux capitaines sont choisis et se divisent les concurrents en deux camps à peu près d'égale force.

Un grand nombre de questions sont préparées par chaque camp à l'insu l'un de l'autre. Au jour du concours un capitaine demande à tour de rôle une question à chacun des concurrents opposés et s'ils faillissent sans que leur capitaine puisse les racheter elle donne un point au camp opposé qui donne la réponse.

C'est ce qui occupa tout notre temps de loisir à préparer et toute notre heure d'Avant-Garde qui se passa si vite. Presque tous les élèves se donnèrent beaucoup de peine à préparer des questions et trouver des réponses. Il fallait répondre en bon français. Qu'en pensez-vous?

Cécile Fraser, secrétaire générale.

Cercle Notre-Dame des Victoires

La prière commença notre Assemblée de vendredi 23 mars. Mlle la vice-présidente, Maria Maheu, était chargée de diriger l'assemblée. Elle demanda la lecture des minutes, lesquelles furent acceptées.

Chacun avait, pour cette fois, la liberté de choisir ce qui lui convenait le mieux, pour le travail de cette semaine; aussi les lectures, compositions, récitations, discours, quelques mots pour rire, furent fort intéressants, mais la palme revient encore à notre président, M. Gérard Lacombe, qui donna aux avant-gardistes quelques avis sur le rôle qu'ils doivent remplir. Voici en abrégé ce qu'il nous adressait. L'Avant-Garde est une excellente association pour les petits Canadiens français. Il faut l'aimer et ne jamais se permettre de la critiquer. Un avant-gardiste doit d'abord être un vrai chrétien, ensuite il doit toujours essayer de bien parler le français, de le parler sans faute si c'est possible, surtout à la maison. Si nos petits frères et soeurs nous entendent parler le bon français, ils le parleront bien eux aussi, et dans quelques années tout le monde parlera le français comme si belle langue doit être parlée.

L'assemblée se termina par un chant à la Sainte-Vierge.

Chez l'horloger

Le petit Tom entrant chez l'horloger:
—Monsieur, je viens pour notre pendule qui ne marche pas.
—Eh bien! il faut me l'apporter, mon petit ami.
—Le petit garçon lui présentant le balancier:
—Oh! ce n'est pas la peine; je vous ai apporté ce machin-là: c'est lui qui s'arrête tout le temps.

Aux petits Franco-Albertains

Histoire du Canada

par

Un professeur d'Université

DEUXIEME PARTIE

DOMINATION ANGLAISE

QUESTIONS PRELIMINAIRES

(Suite)

2. En Angleterre.

Au Parlement Impérial, l'opposition saisit avec empressement ces 92 résolutions comme une arme formidable pour se porter à l'assaut du ministère et demanda à grands cris une enquête. Bien que l'exagération et l'inconséquence du dossier fussent encore plus évidentes là-bas qu'ici, l'enquête fut accordée. Elle aboutit à un rapport ambigu qui, à l'instar des réponses des anciennes sybilles pouvait justifier les interprétations les plus contradictoires.

89. Quels furent les auteurs des 92 résolutions?

Il semble admis que Papineau seul a dressé la liste de nos griefs; mais pour déterminer exactement ce que le parti canadien attendait de Londres, Papineau s'adjoignit ses principaux lieutenants: Bourdages, Bédard, Morin et quelques autres.

Ce fut A. N. Morin qui rédigea les résolutions dans leur forme parlementaire, et ce fut Elzéar Bédard, qui en proposa l'adoption à la Chambre, le 17 février 1834.

A cette occasion, Papineau quitta le fauteuil présidentiel et fit une charge à fond de train en faveur des 92 résolutions. Il ne craignit pas d'affirmer que si la Chambre ne les votait pas sans retard, elle verrait périr nos libertés politiques déjà conquises.

Après un violent débat, qui dura cinq jours, les 92 résolutions furent votées par 56 voix contre 23.

Quelques mois plus tard aux élections générales, qui suivirent, le parti de Papineau l'emporta sur toute la ligne. La majorité du peuple canadien a donc approuvé les 92 résolutions, sinon en parfaite connaissance de cause, du moins par sympathie pour Papineau.

90. Que faut-il penser aujourd'hui des 92 résolutions?

Il nous semble impossible pour un homme de coeur de ne pas admirer la noble fierté et le courage intrépide de nos ancêtres, qui luttèrent avec tant d'ardeur pour la conquête de nos libertés politiques; mais il faut bien reconnaître aussi qu'ils ont manqué de stratégie et d'expérience parlementaire.

En 1835, Joseph Hume, un des chefs du parti radical britannique, avait donné ce conseil d'or à William Lyon MacKenzie et à Papineau:

"Prenez ce que vous pourrez obtenir; pétitionnez pour le reste; mais faites usage d'un langage froid et agissez avec modération en toutes choses."

Ce conseil fut dédaigné et Garneau, contemporain des événements, dont les tendances libérales sont connues, a écrit les lignes suivantes:

"Déjà une influence malheureuse emportait la Chambre au-delà des bornes de la prudence. Les élections de 1834 avaient changé le caractère de ce corps. Un grand nombre de jeunes gens des professions libérales avaient été élus sous l'inspiration de l'esprit du temps. Ils devaient porter dans la législature l'exagération de leurs idées et exciter encore les chefs, qui avaient plutôt besoin d'être retenus, après la longue lutte qu'ils venaient de soutenir."

En résumé, l'histoire doit dire que les 92 résolutions envenimèrent la querelle au lieu d'en favoriser le dénouement.

91. Apprécier le règne de Lord Aylmer.

Il n'a pas été long, mais fort orageux.

Au cours de l'automne 1830, Lord Aylmer arriva à Québec comme simple administrateur pour remplacer Sir James Kempt. Il ne reçut sa commission de gouverneur que le 3 février 1831 et vit expirer ses pouvoirs le 23 août 1835.

Nos premiers historiens l'ont jugé plutôt sévèrement; mais, comme pour Haldimand, l'étude attentive de sa correspondance nous force à admettre qu'il avait au moins des bonnes intentions.

S'il est vrai de dire que les circonstances font les hommes; il doit arriver aussi qu'elles les empêchent de donner leur pleine mesure. Ce fut le cas pour Lord Aylmer. Quand il arriva au Canada, les esprits étaient tellement échauffés, que le mal était à peu près sans remède.

Qu'il ait donné des preuves non équivoques de sa bienveillance envers les Canadiens français, il n'y a pas à en douter.

a) Il a continué la politique de conciliation de son prédécesseur, en travaillant de toutes ses forces à assurer à la majorité une plus large part dans l'administration du pays.

Il recommanda la nomination de Neilson et de Papineau au Conseil exécutif et proposa de faire entrer huit de nos compatriotes au Conseil Législatif.

b) Il appuya sans réserve les efforts de Lord Goderich pour régler la question des subsides.

c) Enfin, il eut le courage de faire démissionner certains hauts fonctionnaires, qui abusaient évidemment des pouvoirs attachés à leur charge.

Malheureusement, il semble avoir manqué plusieurs fois de jugement, sinon de sincérité.

a) Quand il déclarait, en 1832, au gouvernement impérial, que le peuple du Canada "était paisible et bien disposé, c'était une erreur de jugement, ou pour le moins une pieuse exagération.

b) Quand il félicitait officiellement les officiers Temple et MacKintosh d'avoir été acquittés de l'accusation de meurtre portée contre eux par les amis de Papineau, il s'aliénait pour toujours le parti populaire.

c) Quand il s'acharnait à faire nommer juge Samuel Gale, un bureaucrate militant, il commettait une bévue, propre à faire oublier tous ses bons procédés passés.

Aussi le cabinet impérial ne tarda-t-il pas à comprendre que Lord Aylmer n'était pas de taille à dominer la situation; et il le rappela avant l'expiration de son terme.

Son successeur, Lord Gosford montrera la même bonne volonté, il fera preuve d'un jugement plus sûr; mais les difficultés vont tellement se multiplier, qu'il éprouvera un échec encore plus complet.

92. Sur quel écueil vint se briser la barque de Lord Gosford?

Lord Gosford arriva à Québec le 23 août 1835 avec le titre de gouverneur.

"On vantait sa fermeté et ses principes libéraux" (Garneau).

Il était chargé, ainsi que deux autres commissaires venus de Londres: MM. Gipps et Grey, de faire une enquête approfondie sur les réclamations de la députation bas-canadienne. C'était la réponse du parlement impérial aux 92 résolutions.

Ses débuts furent excellents. Sa courtoisie, son affabilité, dès son premier contact avec les Chambres, indiquèrent qu'il était animé d'intentions conciliantes. Il y mit même tant de cordialité que les bureaucrates en furent bientôt alarmés.

Tout allait pour le mieux, quand une indiscrétion inexplicable de Sir François Bond Head, gouverneur du Haut-Canada, excita contre lui les soupçons de Papineau et de son parti.

Pendant ce temps l'enquête se terminait et le rapport des commissaires prenait la route de Londres. Gipps et Grey s'étaient montrés plus intransigeants que Gosford; le rapport était défavorable aux prétentions de nos députés. Il était franchement opposé à l'élection des conseillers législatifs et à la responsabilité de l'exécutif de la Chambre d'Assemblée; il conseillait et recommandait le vote en bloc de la liste civile pour la vie du roi, ou du moins pour sept ans.

Ce rapport examiné par le parlement impérial amena, le 6 mars 1837, Lord Russell à présenter une série de dix résolutions, qui furent votées par les deux chambres impériales par une écrasante majorité.

La huitième de ces résolutions autorisait notre receveur-général à prendre dans la caisse de réserve sans l'assentiment des députés, la somme de 142,000 louis, pour payer tous les arrérages dus par le gouvernement du Bas Canada.

Cette résolution fut comme la goutte d'eau, qui fait renverser la coupe. Dès qu'elle fut connue à Montréal, c'est-à-dire, à la mi-avril, la mission conciliatrice de Lord Gosford était à jamais terminée.

En vain pour adoucir le choc, Lord Gosford convoqua-t-il une session d'urgence, le 18 août 1837, l'exaspération des députés était si visible, qu'il perdit immédiatement tout son bel optimisme.

Le 14 novembre, il demandait son rappel et il nous quittait le 20 février 1838. Il est à remarquer que pendant le reste de sa vie, il demeura toujours l'ami tout dévoué des intérêts des Canadiens-français.

93. L'attitude de Lord Russell est-elle justifiable?

Pour donner à cette question une juste réponse, il faut bien distinguer entre la huitième résolution de lord Russell et son refus d'accorder immédiatement à notre Législature les mêmes privilèges qu'au Parlement impérial, c'est-à-dire, le contrôle des subsides et la responsabilité ministérielle.

I. Ce refus, dans les circonstances, n'a rien d'étonnant.

a) A cette époque, comme toutes les autres métropoles d'ailleurs, l'Angleterre, effrayée des rapides progrès de ses colonies et de leurs constantes poussées vers l'autonomie, s'efforçait de prolonger sa tutelle et de retarder l'heure de leur émancipation.

b) Depuis la révolte des treize colonies américaines, elle évoluait visiblement; mais, suivant son habitude, très lentement.

c) Elle pouvait même se croire très généreuse de nous avoir déjà octroyé quelques bribes de libertés parlementaires.

d) Enfin, il lui répugnait de se faire forcer la main par l'opiniâtreté et l'intransigeance de nos députés.

Donc, si nous pouvons dire qu'elle n'était pas assez pressée, nous devons admettre que nous l'étions peut-être un peu trop.

II. Quant à la huitième résolution de Lord Russell, bien qu'elle ait été approuvée par l'immense majorité du Parlement impérial; elle nous semble **absolument injustifiable.**

a) Non seulement elle violait un principe constitutionnel incontestable; mais elle violait aussi la juridiction normale et officiellement reconnue de notre Législature.

(à suivre)

Le meilleur chef est celui qui, sans vains bavardages, veut le plus fortement et le plus longuement.

Georges CLEMENCEAU.

La Survivance

Le grand obstacle à l'égalisation des conditions, c'est que nous avons tous la passion de l'inégalité.

—BRUNETIERE.

Rédacteur: Maurice Lavallée — DIEU ET PATRIE — Gérant: R. P. Gérard Forcade, O.M.I.

Le fléchissement de la moralité

Nous avons eu le privilège de lire, il y a quelques jours, un article rédigé par M. Paul Gaultier et publié dans le "Temps" du 1er mars 1934. Cet article contient des idées d'une actualité aiguë sur la crise morale, cause de l'autre crise. Nous ne résistons pas au désir d'en faire connaître quelques-unes à nos lecteurs qui sauront, croyons-nous, les apprécier à leur juste valeur.

* * *

La morale traverse une crise. C'est un fait que les événements quotidiens prouvent surabondamment.

"Nous assistons à un phénomène inquiétant, qui est un indéniable fléchissement de la moralité, jusque dans les administrations publiques qui étaient naguère à l'abri de tout soupçon.

De ce fléchissement, les moeurs privées ne sont pas exemptes. . . Trop de citoyens s'efforcent, par des moyens plus ou moins licites de gagner rapidement le plus d'argent possible. On ne respecte plus, non seulement la parole, mais on s'affranchit des contrats librement consentis.

On ne croit plus aux principes moraux les plus élémentaires ou on les ignore.

La foi dans la morale n'existe plus.

On pratique la morale "par honnêteté naturelle, par atavisme, par tradition, par une juste appréciation de la conduite à tenir, par bon sens, par respect humain, par un certain goût de propreté ou d'élégance; mais, au fond on ne la respecte plus. Elle ne s'impose plus avec la même rigueur qu'autrefois: elle a perdu de son autorité. Rares sont ceux qui la considèrent aujourd'hui comme une nécessité vitale devant laquelle, coûte que coûte, il faut s'incliner et sans laquelle tout s'effondre. De fait, beaucoup se targuent de ne s'en soucier point, qui profitent de la candeur des honnêtes gens, qu'ils ridiculisent, pour les duper et s'engraisser à leurs dépens."

* * *

Ce fléchissement de la moralité est venu du déclin des valeurs spirituelles supplantées par les valeurs matérielles, du "pernicieux exemple donné par les grandes nations qui ont sciemment manqué à leurs promesses, violé leurs engagements les plus sacrés, enfreint les plus solennels traités, quand elles n'ont pas foulé aux pieds toutes les lois divines et humaines". Ne soyons pas surpris alors de trouver une telle "démoralisation à l'origine de la plupart des crises dont nous souffrons: crise sociale, crise économique et autres, qui risqueraient, si on n'y prenait garde, de faire sombrer la civilisation dans la pire anarchie et, de là, dans la barbarie."

* * *

M. Gaultier souligne ensuite la faiblesse des gouvernements paralysés dans leur action par la meute des "appétits exacerbés et contradictoires avec lesquels ils sont quotidiennement aux prises, et qu'ils ont parfois eux-mêmes déchaînés". En effet, comme on l'a fréquemment constaté, loin de servir le public, les députés, ne songeant qu'à assurer leur prochaine réélection, servent les petits intérêts de leurs électeurs.

Qu'est-ce que l'on a fait et que voit-on encore aujourd'hui? "Chacun tâche d'empiéter sur autrui à son seul profit, en ralliant des complicités que la même ambition inspire. Le désordre politique et social dont nous nous plaignons tient pour une grande part, il faut le reconnaître, au désordre moral dans lequel nous sommes plongés."

A propos du désordre économique, M. Gaultier fustige l'égoïsme des nations par lequel chaque "pays a rompu tout lien de solidarité avec le reste du monde. Chacun ne consent à s'entendre que sur le dos du voisin, en exigeant de lui tous les sacrifices". Voyons, où est la justice la plus élémentaire dans toutes les tractations internationales? Elle brille par son absence. Et tant qu'on ne l'aura pas remise à sa place d'honneur, les conférences ne seront que de vaines parlottes.

"C'est pourquoi, écrit M. Gaultier en terminant, s'il est indispensable d'envisager des remèdes techniques, politiques, économiques, sociaux, financiers, aux difficultés présentes, il faut bien se mettre dans la tête, quoi qu'en puissent penser les augures qui ne voient pas toujours ni assez haut ni assez loin, que rien ne vaudra sans une restauration morale profonde, une renaissance spirituelle des esprits et des coeurs", dans toutes les classes de la société. Peuples comme individus, s'ils veulent écarter le spectre d'une monstrueuse révolution où sombrera la civilisation occidentale, doivent, dès maintenant, redonner à la morale la place qui lui est due à tous les degrés de l'échelle sociale.

Maurice Lavallée.

Au blanc

Il se passe en France de ce temps-ci, au milieu des scandaleuses aventures que l'on groupe sous le nom d'affaire Stavisky, quelque chose qui mérite d'être marqué d'un coup de crayon particulier. Pour la première fois depuis la fameuse Affaire des Fiches, qui remonte à une trentaine d'années, la Maçonnerie est prise directement à partie par des groupes nombreux et divers.

Les catholiques avertis ont toujours vu dans la Maçonnerie l'une de leurs pires ennemies. Ce n'est pas que les Maçons soient très nombreux, une cinquantaine de mille peut-être, mais ils sont organisés, ils travaillent dans l'ombre, avec méthode, avec esprit de suite; ils ont le double avantage de la perpétuité et de l'irresponsabilité. Et tout cela fait qu'ils ont pu exercer sur la vie française, et particulièrement sur la politique, une influence hors de toute proportion avec leur nombre. Une influence profonde, durable, mais qui avait presque réussi à se faire oublier, quand ce n'était point à se faire nier même.

Le neuf, c'est qu'à l'heure actuelle, des écrivains de tous les groupes dénoncent la Maçonnerie, la tiennent responsable du désordre actuel. Ce qui ne veut pas dire, évidemment, que tel ou tel Maçon est particulièrement responsable de tel ou tel scandale; mais ce qui signifie que, dans l'esprit de ces écrivains, la Maçonnerie est, dans l'ensemble, responsable du régime sous lequel éclate cette série de scandales, dont celle-ci paraît être le lamentable épanouissement.

Un détail manifeste la crainte qu'inspire aux chefs de la Maçonnerie ce mouvement d'opinion: ordre a été donné au **Bulletin hebdomadaire** des loges de la région parisienne de supprimer, dans ses avis de convocation, le nom des maçons conférenciers, etc.

Il ne paraît plus intéressant de s'afficher comme F∴

Omer Héroux (Le Devoir).

Christs de roman

On n'imagine pas, comme récits de la vie de Jésus et exposés de sa doctrine, livres plus parfaits que les Evangiles, inspirés de Dieu. Dès lors, faut-il donc regarder comme un progrès du sentiment chrétien la multiplication des Vies du Christ écrites par des auteurs contemporains qui visent à rendre plus intelligibles ces livres lumineux et à embellir par des fioritures la sublime simplicité de ces beaux textes? Il n'y en a plus que pour les ouvrages "littéraires" des Papinis de toute nation. Aujourd'hui, c'est un syndicat de librairie anglais qui lance à coups de millions, comme le chef-d'oeuvre de tous les temps (pensez-y!), la Vie du Christ de Dickens, un auteur que, malgré ses talents, on ne s'attendait guère de trouver dans cette pieuse galère. . . Quel libraire millionnaire, quel puissant syndicat de librairie, entreprendra de révéler la doctrine de Jésus, sinon sa vie, sans littérature, par les livres authentiques de Marc, de Matthieu, de Luc et de Jean, avec les seules notes infra-marginales requises pour éclaircir certains passages qui risqueraient d'étonner par leur singularité les esprits faibles? L'Evangile raconté à la manière d'un roman, par des écrivains dont chacun peint le Christ à son image, c'est bien de notre temps, mais l'âme qui cherche sincèrement le Christ peut se passer de cela.

Olivar Asselin (L'Ordre).

Excuses de "l'Ordre" à ses lecteurs

On lisait dans le numéro de "l'Ordre" du 24 mars, sous la signature de la direction:

Ce 24 mars, deux semaines après sa fondation, "l'Ordre" compte près d'un millier d'abonnés en règle avec la caisse, venus pour la plupart de leur propre mouvement, et quelque 6,500 acheteurs au numéro. A cette clientèle de la première heure, il adresse des remerciements émus.

Il offre en même temps à ses abonnés de l'extérieur (Québec compris) ses excuses pour l'attention toute particulière qu'il aura dû porter pendant quelques jours aux affaires municipales de Montréal, d'un si haut intérêt pour la grande majorité de ses lecteurs. Il n'oubliera pas ce qu'il leur doit, et ils peuvent être assurés qu'il prend dès maintenant les mesures pour assurer à sa rédaction, en les accentuant encore, l'intérêt et la diversité qu'ils ont su apprécier jusqu'ici.

En fait, "l'Ordre" a agréablement surpris jusqu'ici la plupart de ses lecteurs en traitant la question municipale de Montréal abstraction faite de toute considération de personnes. Il aura conservé à travers cette campagne tout son intérêt pour le lecteur étranger à la métropole.

Bribes d'histoire locale

par

Philippe d'Armor

MISSION DU LAC SAINTE-ANNE

CHAPITRE ONZIEME

DERNIERES ANNEES DE SUPERIORAT DU R. P. LACOMBE

1861 - 1864

L'année 1863

"L'hiver 1862-63 fut si dur que les Indiens et certains traiteurs se trouvèrent dans un état de demi-jeûne. Les Cris et les Pieds-Noirs renouvelèrent la paix entre eux, parce qu'ils avaient besoin de toutes leurs énergies pour la chasse. Le Fort Edmonton, en dépit de sa traditionnelle abondance, connut la morsure du besoin vers la fin de l'hiver. A Saint-Albert, au contraire, le magasin de la petite colonie voyait sa provision de viande sèche prolongée par les légumes et le grain de la ferme de la mission et le poisson séché en automne". (Katherine Hughes, Father Lacombe, p. 90).

Le premier événement de la nouvelle année fut le changement de résidence des Soeurs. Le 23 mars, au dire des Mémoires (t. II, p. 147), elles quittaient le lac Sainte-Anne pour se rendre à Saint-Albert, emmenant avec elles sept orphelines, métisses ou sauvages.

C'en est fait désormais de la splendeur du Lac Sainte-Anne. Le P. Lacombe note quelque part qu'il n'a pas voulu que cette mission fût complètement abandonnée, par respect pour son antiquité et son titre de première de toutes les Missions de l'Ouest; du moins elle tombe au rang de petite mission.

Par suite du départ des Soeurs, le P. Rémas retrouve un peu plus de liberté pour les courses au loin, sacrifiant parfois pour elles le soin de faire la classe aux enfants. C'est ainsi que durant l'été il accompagne les chasseurs, "les gens libres", dit-il, "à la prairie". Au cours de cette chasse, il rencontra une bande de sauvages appartenant à la tribu des Piéganes, et il baptisa, le 29 juin, douze enfants de cette tribu. Quelques jours plus tard, le 6 juillet, il vit des Sarcis et baptisa une petite fille de cette tribu.

Pendant ce temps, le P. Caër faisait le voyage de St-Boniface avec la caravane de charrettes inaugurée l'année précédente. A la façon dont le P. Lacombe annonçait son départ, dans sa Notice sur les Missions de Ste-Anne, de Saint-Albert et de St-Joachim, il est évident qu'il ne s'attendait pas à le revoir. Mgr Taché, cependant réussit à relever son courage, et il revint, mais à la fin de décembre seulement, par suite d'arrêts prolongés aux forts Carlton et Pitt.

L'année s'achevait par la division effective de l'immense vicariat de St-Boniface et la création de celui d'Athabaska-Mackenzie. Le R. P. Faraud, nouveau vicaire apostolique, était sacré à Tours, en France, le 30 novembre, avec le titre d'évêque d'Anemour.

L'année 1864

Pendant l'année 1864, les Pères Lacombe, Rémas et Caër continuent à ne former qu'une communauté, quoique résidant rarement ensemble. Cette année, en effet, tandis que le soin de la Mission de Saint-Albert est à peu près réservé au P. Lacombe, le P. Caër est chargé du Lac Sainte-Anne, et le P. Rémas de Saint-Joachim, qu'il dessert d'ailleurs souvent de Saint-Albert, où il réside plus habituellement.

Quant aux expéditions lointaines, c'est le P. Caër qui les commence. "A peine arrivé à Saint-Albert, nous dit Mgr Taché, le P. Caër en repartait pour une visite d'hiver au milieu des sauvages de la prairie, afin d'y affermir les chrétiens et d'y continuer la conversion des infidèles. On voit que les rigueurs de l'hiver éprouvent, mais ne découragent pas. Comme d'autres braves, nos missionnaires peuvent chanter "qu'ils ont vu glacer leurs corps sans refroidir leurs coeurs". (Vingt Années. Mis. des Oblats, t. 5, p. 536).

En été, ce fut le tour du P. Rémas. Le Petit Lac des Esclaves fut le terme de son expédition apostolique. Une lettre du missionnaire au R. P. Vandenberghe va nous en donner le compte rendu.

"Là, dit-il, dans les forêts qui s'étendent des Montagnes Rocheuses jusqu'au Rabaskaw et de la Rivière à la Paix jusqu'au Lac la Biche, se trouvent de 350 à 400 âmes, soit métis canadiens, soit sauvages, qui viennent traiter en automne et au printemps au petit Fort du Petit Lac des Esclaves.

"Ce fut un ministre protestant qui, le premier, visita ce poste, voilà environ 20 à 25 ans (1). Plus tard, un missionnaire Canadien, M. Bourassa, y alla. . . En 1855, M. Lacombe. . ."

Depuis ce temps, continue le P. Rémas, le P. Lacombe a bien désiré d'y retourner, mais il ne l'a pas pu. Le P. Rémas le désirait aussi, et, de temps en temps, il manifestait son désir, non sans craindre pourtant d'y être envoyé, à cause de son état de santé. Ses craintes sont devenues bien plus grandes quand, au printemps dernier, il a été désigné pour cette mission; toutefois, le temps venu de partir, il l'a recommandée à Notre-Seigneur, et il s'est mis en route "avec autant d'insouciance que s'il se fût agi d'une promenade".

Il partit le 18 mai. La pluie l'arrêta un jour et demi à deux heures de marche de Saint-Albert; et ce fut heureux, car les forêts où lui et ses compagnons entrèrent le troisième jour avaient été la proie des flammes pendant un mois entier pour le moins. Le cinquième jour, il rencontra neuf familles, campées sur le bord d'un lac. Le lendemain, fête de la Ste-Trinité, il alla leur dire la messe de bonne heure, et rejoignit les chefs protestants de sa caravane avant qu'ils fûssent levés. La veille de la fête du St-Sacrement, 25 mai, il arriva sur les bords de la rivière Athabaska, où il s'embarqua le lendemain. Le 27 mai, il la quittait pour remonter la décharge du Petit Lac des Esclaves. Le 31 mai, il mettait à la voile sur ce lac, long de 25 lieues. Enfin, le 2 juin, il arrivait au terme de son long voyage.

Les chrétiens ne pouvant pas séjourner longtemps au Fort, il fallut intensifier le travail. Il y eut donc trois instructions et trois catéchismes par jour. Le reste du temps fut employé à visiter les loges, dans le but surtout de bien connaître les gens avant de les marier. Une douzaine d'unions furent régularisées, et le chiffre des baptêmes fut de 43. Le missionnaire ne vit cependant que vingt-quatre familles: il aurait fallu demeurer là tout l'été pour voir les autres. Les métis de cette région se montrèrent si bien disposés et si joyeux de voir le prêtre que le P. Rémas n'en avait jamais rencontré de mieux disposés, si ce n'est les métis Iroquois des Montagnes Rocheuses.

Après la dispersion des métis et sauvages, il s'occupa des employés du Fort.

Il s'apprêtait déjà à partir quand il reçut la visite d'une bande de trente personnes environ, très éprouvée par la maladie et la mort. Une vieille grand'mère, aveugle, ayant appris l'arrivée du prêtre, pria son petit-fils d'aller le chercher.

—Il ne viendra pas, dit le jeune homme, ou bien il se fera payer très cher.

—J'ai connu les prêtres au Rabaskaw (lac Athabaska, mission de la Nativité), insista la vieille: jamais ils ne refusent de se rendre à un appel, quelle que soit la distance, et jamais ils ne se font payer.

Un matin donc, un inconnu se présenta au Père Rémas, et lui dit sans préambule: "Mon Père, je regrette que tu partes; j'ai laissé ma mère malade en chemin, elle désire te voir; et moi, je voudrais me confesser, car j'ai commis de grands péchés".

—L'un et l'autre te sera accordé avant mon départ, répondit le Père.

Il partit pour l'endroit où était la pauvre malade, traversa "un lac", et puis monta à cheval, accompagné de trois jeunes gens. Arrivé auprès de la grand'mère avant la nuit, il apprit qu'elle n'était pas baptisée—"la seule chose, dit-il, qui lui manquait pour être agréable à Dieu"—lui donna le baptême, ainsi qu'à un de ses petits-enfants, et passa le reste du jour à instruire et confesser les autres membres de la famille. Le lendemain, il revint au Petit Lac des Esclaves. Pendant les deux jours qu'avait pris ce voyage, il n'avait pas eu grand'-chose à manger, car la famille visitée jeûnait; mais tous étaient contents: "eux, d'être bien avec le bon Dieu; lui, d'avoir fait un acte de charité".

(à suivre)

(1) Ce ministre dut être M. Evans, en 1844.

Quand est-on communiste ?

Nicolas Dansereau ne mange plus, ne dort plus, ne rit plus, mais. . . il boit! Pauvre Françoise! elle ne mange plus, ne dort plus, mais. . . elle pleure! Son tablier n'a pas le temps de sécher. "Je t'en supplie, Nicolas, dit-elle entre deux sanglots, aie pitié de tes pauvres enfants". Un grognement, un vomissement, un soufflet, voilà les réponses du monstre!! Et Françoise de se remettre à pleurer en regardant les visages amaigris de ses enfants et en palpant leurs bras décharnés. "Le traitre, il va me les faire mourir!"

Il est là, courbé dans son coin près du poêle, silencieux et écoeurant, le grand apôtre du communisme. Vous sursautez: Nicolas Dansereau communiste, c'est une plaisanterie! Surpris, je le suis plus que vous. Et Nicolas qui, l'année dernière, avait giflé en public un jeune écervelé qui s'était proclamé communiste, ce même Nicolas qu'on avait porté en triomphe à l'issue d'une assemblée où il avait piétiné les doctrines communistes; cette masse de guénilles et de vomis qui se chauffe près d'un poêle froid, c'est celui-là même qui se promenait en riche limousine, le visage poudré et les mains gantées de chamois.

Le communisme jubile: il a conquis un de ses ennemis les plus acharnés.

* * *

Cette année-là, la récolte avait été nulle. Pendant de longs mois, un soleil tropical rôtissait les épis sans qu'une seule goutte d'eau vînt les humecter. Le ciel refusait à la terré la pluie dont elle avait besoin; la terre à son tour devait refuser au fermier la production qu'il guettait avec angoisse. En septembre, scène pénible à constater, la charrue circulait dans les champs. La surprise et le chagrin des passants s'accroissait devant les immenses champs noirs de Nicolas Dansereau. "Pauvre lui! il a ensemencé plusieurs centaines d'acres et voici qu'il les laboure. Quelle perte!"

Certes, Nicolas Dansereau vivait comme tant d'autres du produit de ses terres. Jusqu'à ce jour, une abondante récolte était venue remplir ses granges et récompenser ses travaux. Chaque année, vers la mi-avril, il confiait au sol ses graines de semence; en août, la moissonneuse mordait à belles dents dans les grands épis.

Cette année, le sort avait changé, Nicolas aussi. Il avait bien vu d'un oeil morose l'extrême sécheresse de ses champs; maintes fois avait-il scruté l'horizon pour y découvrir un nuage. . . Toujours le soleil cuisait les blés, le vent desséchait la terre et Nicolas. . . grognait.

"Comment vais-je hiverner?" se demandait-il en regardant, les yeux humides, ses immenses plaines noircies par la charrue.

Son voisin, Célestin Paradis, le "gratteux" comme Nicolas le surnommait, n'avait pas quitté sa gaieté des jours précédents. Les repas, il est vrai, étaient plus minces mais leur nombre n'avait pas diminué. Son autre voisin, que Dansereau appelait "l'avare", vivait comme si la sécheresse avait épargné ses champs. Dans sa cour, ses enfants gras et rougeauds, se débattaient en mordant à de colossales beurrées.

"Quelle injustice! Ceux-là vivent dans l'aisance quand je me vois réduit au pain et à l'eau. Il faut séparer les biens; le communisme a raison: communauté de biens!"

C'est là, appuyé sur le coin de sa grange vide, le coeur rongé d'envie, que l'infâme Dansereau avait embrassé la doctrine communiste. "Je vais leur prêcher à ces avares: partagez, égoïstes et sans-coeur, le bien que vous avez injustement accumulé. Plus de mien, plus de tien, disons dorénavant: le nôtre

* * *

Deux années se sont écoulées. Les récoltes ont été abondantes.

Au village de B., un soir de septembre, grand tumulte. . . De tous côtés, les automobiles surgissent et dégorgent de nombreux occupants qui se dirigent vers la salle paroissiale. Tout à coup, les groupes de causeurs se taisent: une ravissante limousine nouveau modèle vient de s'engager dans la route qui conduit à la salle, et étincelle sous les rayons du soleil couchant. A mesure qu'elle approche, des centaines d'yeux avides l'observent pour en reconnaitre le chauffeur.

"Mais c'est Nicolas Dansereau!"

"Lui ici, ce soir! Il a du nerf!" ajoute un autre.

"Comment ose-t-il se présenter à une assemblée où l'on doit tracer un programme anti-communiste?" remarque un grand diable de fermier.

"Bonsoir les amis!"

Personne ne répond. Quelques-uns regardent la pancarte clouée sur la façade de la salle. Nicolas a remarqué ce geste. "Vous avez là une excellente idée, les amis de vous lier ensemble pour prendre l'offensive contre le communisme. Comptez-moi pour l'un des vôtres. Ce soir, je suis venu vous prêter main-forte. En avant! il faut faire disparaître ce système impie et bestial. A bas le communisme destructeur de propriété privée, guerre sans merci à sa fausse conception de la société! Entrons, mes amis, je continuerai sur l'estrade."

"C'est étrange tout de même," murmure quelqu'un dans le groupe.

"Etrange? mais non! Sache, mon ami, que c'est la bourse qui engendre ces soi-disants communistes. Quand ils en voient le fond après des dépenses exagérées, vite ils crient à leurs voisins: "Partagez". Quand la bourse est ronde, aussitôt ils protestent: "A chacun son bien!" Communiste est le synonyme de bourse vide. Emplissez-la lui, il en serre la corde et se hâte de crier guerre au communisme."

"Animal!" rugit le grand gaillard en montrant le poing à Nicolas Dansereau.

Fra Diavolo.

La langue et la foi

PAR JACQUES POIRIER

Qui perd sa langue, perd sa foi, prétend un proverbe très en vogue au Canada. Y a-t-il à cela une raison philologique? Sans doute et cela, à cause de l'association des idées, des souvenirs et impressions personnelles que chaque mot évoque dans l'imagination de celui qui le prononce ou l'entend pronnoncer.

Par exemple, deux mots, seraient-ils synonymes d'après la définition du dictionnaire, ne le sont jamais par celui qui les emploie. Il y a une différence encore plus marquée, si ces deux mots sont de langue différente. Ils n'éveillent pas la même richesse d'idées dans notre esprit, la même émotion dans nos coeurs.

Prenez le mot français "église" et le mot anglais "church". Dès que j'entends prononcer le mot "église", une foule d'idées qui fourmillent dans mon esprit, se mettent en mouvement. Au mot "église" accourent à mon esprit de multiples pensées. C'est le sanctuaire paroissial où tout enfant j'assistais à la messe et remplissais les fonctions d'enfant de choeur. C'est l'orgue vibrant. C'est le chemin de croix. C'est la table sainte. C'est la chaire de vérité. C'est le cimetière de ma paroisse natale. C'est le son familier de la cloche. Angelus du soir qui égrène lentement sa note qu'un zéphir unit à son haleine, etc.

Voilà toutes les belles et pieuses réminiscences que provoque dans mon esprit le mot français "église".

Le mot anglais "church" est loin d'éveiller en moi toutes ces idées. Temple avec clocher sans cloche, sans croix souvent. De même si je les compare l'un à l'autre, des mots Dieu, God. Noël, Xmas. Pâques Easter. La Sainte Vierge et the Blessed Virgin.

Voilà pourquoi encore la lecture de l'évangile en français me va plus droit au coeur que la même lecture en anglais, bien que les deux langues me soient familières. Voilà pourquoi le chapelet récité en français à l'église ou dans ma famille, me parle plus intimement que la même prière récitée en anglais. De même pour un sermon. . .

Voilà pourquoi dans certaines parties de la France, on veut conserver le patois dans lequel les enfants apprennent à prier, le patois par les mots duquel ils entrent en relation avec les idées religieuses. Voilà pourquoi la langue bretonne, imbibée d'esprit de foi, conserve aux vieillards de la vieille Armorique une foi autrement plus vivace que celle de Bretons qui, ayant d'abord appris à prier en breton dès leur plus tendre enfance, ont plus tard appris à prier en français.

La langue française, même dans le langage de tous les jours, est toute pétrie, imbibée, imprégnée d'allusions, de mots, de réminiscences bibliques et religieuses; crier jusqu'à amen (jusqu'au bout); c'est un saint Thomas (un incrédule); un Barrabas, les larmes de saint Pierre, le chant du coq, un baiser de Judas, un sépulcre blanchi, aller de Caiphe à Pilate, être connu comme Barrabas dans la Passion, aide-toi et le ciel t'aidera, S. Roch et son chien, S. Antoine et son compagnon, défiler un chapelet, tuer le veau gras, adorer le veau d'or, un ouvrier de la onzième heure, etc.

Enfin, cette formule de séparation qu'on emploie tous les jours n'est-elle pas débordante de foi? Adieu! (à Dieu!)

Voilà autant de raisons phonétiques et philologiques indiquant le rapport étroit qui existe entre la langue et la foi.

La Survivance

Imprimée par
L'IMPRIMERIE "LA SURVIVANCE" PRINTING LTD.
10010 - 109e rue, Edmonton, Alta.
Téléphone 24702

ABONNEMENTS:

Canada, un an	$2.00
Etats-Unis	$2.50
Europe	$3.00

Chronique de l'A.C.F.A.

Dimanche dernier, M. J.-H. Tremblay, accompagné du secrétaire général, rencontrait les paroissiens de Legal pour leur expliquer un plan d'action dans leur paroisse. Nous serons en mesure d'expliquer ce plan un peu plus tard.

* * *

Dimanche prochain aura lieu la journée de l'A.C.F.A. à Saint-Edmond. Il y aura messe solennelle et sermon spécial pour cette circonstance. Le soir soirée récréative par les élèves du Collège et le P. Routhier, O.M.I., et un autre membre de l'Exécutif, expliqueront ce que l'A.C.F.A. a accompli jusqu'à date et ce qu'elle se propose de faire.

Tous les Canadiens français, hommes, femmes et enfants de Saint-Edmond, sont invités à être là. L'exécutif du cercle apprécierait aussi la visite des membres du dehors.

* * *

Si les instituteurs et institutrices le veulent, nous aurons encore cette année, des Cours de pédagogie. Nous disons s'ils le veulent, parce qu'il nous faudra un nombre suffisant pour donner ces Cours à Edmonton. Falher, Saint-Paul et peut-être Calgary. Nous annoncerons les dates de ces Cours probablement dans le prochain numéro et nous demandons aux intéressés de nous faire parvenir immédiatement leur nom et le montant de leur inscription. (Le prix sera celui de l'an dernier: $5.00 pour le Cours complet, 12 réunions).

A la fin de ces Cours, nous donnerons des certificats ou diplômes d'après la compétence de chacun. de sorte que, il sera facile aux commissaires de savoir si les instituteurs sont compétents ou non en français.

* * *

Ces Cours offrent un Cours perfectionné d'analyse logique et ils donnent des moyens pratiques pour l'enseignement du français. Nous entendions des institutrices dire l'an dernier, à la conclusion des Cours, qu'elles n'avaient jamais réalisé que le français était aussi facile à enseigner avec de bons résultats.

* * *

Messieurs les instituteurs et mesdemoiselles les institutrices: où avez-vous appris à enseigner le français de façon à obtenir de bons résultats? Est-ce dans une école normale anglaise? Où avez-vous appris votre français? Avez-vous eu l'avantage de vous perfectionner dans cette langue?

Si non, comment pensez-vous obtenir de bons résultats? Ne pensez-vous pas qu'il serait grandement avantageux pour vous de vous perfectionner le plus tôt possible dans une langue que nos petits franco-albertains doivent apprendre?

Vous nous direz que tout ceci demande des sacrifices. C'est vrai. Mais si les instituteurs et institutrices ne sont pas prêts à faire leur part pour l'enseignement du français, est-ce que les contribuables sont obligés de faire des sacrifices pour payer une éducation incomplète de leurs enfants? Est-ce qu'il n'est pas logique d'entrevoir le jour où les commissaires donneront la préférence à ceux et celles qui possèdent des certificats dans les deux langues?

Encore une fois, nous vous demandons de vous inscrire au plus tôt afin de nous permettre de fixer les dates et de savoir si les dépenses seront payées. Il ne s'agit pas de faire de l'argent avec ces Cours, mais au moins nous devons payer toutes les dépenses. La réponse est entre vos mains, mesdemoiselles et messieurs!

* * *

Nous donnons ci-dessous la liste des pourcentages des objectifs pour le premier trimestre de l'année courante. Ces chiffres sont basés sur l'argent reçu pour les cotisations, résultats de soirées et les résultats de la campagne des membres-amis, à date. Nous savons qu'un bon nombre de cercles ont fait du recrutement; nous savons que quelques cercles ont organisé des soirées et que plusieurs cercles se sont occupés activement de la campagne des membres-amis, mais ils ne nous ont pas fait parvenir les résultats à la fin de chaque mois, tel que demandé depuis longtemps par le Comité des finances. Nous leur demandons d'envoyer ces rapports sans délai et d'aider ainsi ce Comité en lui donnant la plus parfaite coopération:

Brosseau-Duvernay	65
Picardville	53¼
Beaumont	45¾
Falher	40½
Villeneuve	38¼
Trochu	33½
Saint-Albert	33
Morinville	29½
Ensign	25
Pincher Creek	25
Saint-Edouard	21½
Lamoureux	21
Chauvin	20
Saint-Edmond	16½
Lac Froid	15
Bonnyville	13¼
Rahab	13¼
Castor	12½
Saint-Vincent	7½
Saint-François	6½

Nous félicitons ces cercles pour le bon travail accompli et nous les encourageons fortement à continuer. A ceux dont les noms n'apparaissent pas sur cette liste. nous leur demandons de nous envoyer leurs rapports au plus tôt et nous les invitons fortement à continuer le recrutement, s'il est commencé, si non, à le commencer immédiatement.

LEO BELHUMEUR,
secrétaire-général.

Campagne des membres-amis de l'A.C.F.A.

Encore douze jours et cette campagne sera terminée! Nous avons reçu beaucoup de lettres d'encouragement d'amis de l'Est, mais trop peu hélas! de notre province.

Cette campagne fut lancée afin d'aider notre Association à continuer de fonctionner efficacement. Combien l'ont compris?

Nous avons besoin du support loyal de chaque franco-albertain et nous avons donné des avantages tout-à-fait spéciaux à cette occasion. Nous n'avons pas l'intention de faire des reproches à tout le monde, bien au contraire, car en certains endroits nous avons reçu un appui loyal et sincère. Combien ont fait des sacrifices pour nous aider dans cette campagne? Nous pourrions les nommer par centaines, mais ce n'est pas assez. Nous demandons donc à chaque homme, femme et enfant de nous aider un peu durant ces douze derniers jours. Nous savons que ce n'est pas la bonne volonté qui manque; les Canadiens français de la province l'ont démontré en plus d'une occasion.

Ceux qui n'auraient pas été approchés par les recruteurs, et qui désireraient prendre part à cette campagne, peuvent le faire en s'adressant immédiatement au secrétariat et nous leur fournirons tous les renseignements désirés.

* * *

Nous ne demandons pas un gros montant de chacun. Si nous recevions seulement un vingt-cinq sous de chaque personne, les résultats dépasseraient toutes nos espérances. Demandons-nous trop? Nous croyons que vous conviendrez assez facilement que nous sommes modérés dans nos demandes. Nous aiderez-vous?

LEO BELHUMEUR,

LAMOUREUX

Les offices de la semaine sainte ont été bien suivis par nos bons paroissiens en dépit de très mauvais chemins. Le Jeudi Saint il y eut un grand nombre de communions. Et le jour de Pâques, la grande fête des chrétiens, nombreuse assistance dans notre église ornée de ses parures de fête. La chorale nous fit entendre, à l'offertoire "Chantons victoire" et à la Bénédiction "O filii et filiae" et le "Regina coeli" de Labat. Ces chants furent exécutés avec une expression et un ensemble remarquables.

Le lundi de Pâques une autre cérémonie se déroulait en présence d'une assistance nombreuse et sympathique. C'était le mariage de Mlle Alma Langlois et de M. Wilfrid Théroux, accompagnés de M. Siméon Langlois et M. Emery Théroux pour témoins. Le choeur de chant secondé par les amis des deux époux, exécuta la messe des Anges et des cantiques de circonstance. A la sortie de l'église, les appareils photographiques se donnèrent libre cours. Puis, les mariés et leur suite se rendirent a l'hôtel de Fort Saskatchewan où, un succulent dîner attendait les invités. Les personnes présentes étaient: M. et Mme Wilfrid Théroux, M. et Mme Siméon Langlois, M. et Mme Emery Théroux, M. le curé Garnier, Mlle Garnier, M. et Mme Adélard Gaumont, M. et Mme Joseph Gravelle, M. et Mme Jean Normandeau, M. et Mme Emile Bélisle, M. et Mme Lucien Langlois, M. et Mme Raoul Langlois, M. et Mme Ephrem Langlois, Mlles Mathilde Langlois, Thérèse Bélisle, Mlle St-Hilaire, Ernest Langlois, Francis Bélisle et Armand Théroux. Au dessert, M. le curé, invité à prendre la parole, adressa aux jeunes époux les compliments de circonstance et les voeux de bonheur et de prospérité de leurs amis présents et absents. Le soir, la réunion avait lieu au domicile de M. et Mme Théroux. à Warwick.

Dans notre dernière chronique, nous avons omis, par mégarde, de mentionner la conférence donnée par M. J. H. Tremblay et M. Carlisle, à nos fermiers dans la salle paroissiale. Les conférenciers, avec pièces à l'appui, démontrèrent d'une façon fort intéressante. les bonnes méthodes dans l'élevage du porc. puis signalèrent les abus et les erreurs à éviter à l'avenir, sous peine de perdre ou du moins de nuire d'une façon considérable au marché de l'Alberta. Malheureusement un très petit nombre de personnes se rendirent à cette assemblée, vu l'état affreux des chemins.—Corr.

BEAUMONT

Les offices de la semaine sainte furent suivis par tous les paroissiens. L'assistance était très nombreuse le matin et le soir. Le Jeudi Saint, tout le monde s'approcha de la sainte table et dans l'après-midi, il y eut beaucoup d'adorateurs. Le soir nous avons eu l'heure sainte pendant laquelle M. le curé nous fit un beau sermon sur l'eucharistie et le sacerdoce. Enfin dimanche de Pâques, l'église avait bien l'air en fête en ce grand jour de la résurrection du Christ. Elle était revêtue de ses plus belles parures.

Nous avions aussi nos bancs neufs qui remplacent les chaises et donnent de la place à tout le monde.

M. le curé remercia les Enfants de Marie pour le don des nouvelles soutanes des enfants de choeur. C'est leur oeuvre et elles peuvent en être fières car c'est vraiment beau de voir ces nombreux petits garçons avec leurs nouvelles soutanes. Tous répondirent en choeur à la messe. Nous espérons qu'ils continueront à être bien fidèles à se rendre à leur place.

M. le curé remercia aussi notre chorale pour nous avoir donné une si belle messe harmonisée.

Vendredi dernier, plusieurs personnes de bonne volonté passèrent la gratte afin de niveler un peu les chemins, mais malheureusement la pluie de vendredi soir rendit les chemins plus mauvais qu'ils étaient car on pouvait voir dimanche nombre d'autos dans les fossés et plusieurs personnes ne se sont pas servi de leur auto, mais de voitures ordinaires, ce qui faisait penser au vieux temps.

On nous annonce pour dimanche prochain une soirée donnée par les Enfants de Marie. Tout le monde connait leur dévouement. Nous espérons que les chemins vont s'améliorer et qu'il y aura beaucoup de monde. C'est Mlle Diana Hinse qui est en charge du programme et d'après les nouvelles il sera très beau et intéressant.—Corr.

* * *

ECOLE BEAUMONT
CATECHISME

Grade VIII: Aline Gobeil, Emilienne Villeneuve.

Grade VII: Alex. Orasahuk, Robert Chalifoux.

Grade VI: Eveline Royer, Marguerite Royer.

Grade V: Anita Leduc, Mérilda Couturier.

Grade IV: Georgete Vaugeois, Joseph Bérubé.

Grade III: Léonida Couturier, Françoise Leduc.

Grade II: Eveline Demers, Eugène Bérubé.

Grade I: Pierre Eugène Bérubé, Daniel Royer.

FRANÇAIS

Grade IX: Rachel Chalifoux.

Grade VII: Victor Bérubé.

Grade VI: Laurette Leblanc, Simone Magnan.

Grade V: Romuald Bérubé, Alma Bérubé.

Grade IV: Angéline Lavigne, Yvonne Bérubé.

Grade III: Denise Royer.

Grade II: Norine Magnan, Eugène Bérubé.

Grade I: Germaine Bérubé.

ANGLAIS

Grade IX: Rachel Chalifoux.

Grade VII: Robert Chalifoux, Germaine Villeneuve.

Grade VI: Marie-Ange Bérubé, Simone Magnan.

Grade V: Yvonne Bérubé, Alma Bérubé.

Grade IV: Angéline Lavigne, Yvonne Bérubé.

Grade III: Lorraine Royer, Léonida Couturier.

Grade II: Eugène Bérubé, Eveline Demers.

Grade I: Julien Bérubé, Fernande Couturier.

ENSIGN

Mlle Edna Massé est en vacance pour quelques jours à Calgary chez M. et Mme Boucher.

Mlle Rita Bourque est revenue de Pincher Creek pour passer les vacances de Pâques avec ses parents.

M. Claude Bourque accompagné de son ami. M. Sullivan. est revenu de Calgary pour passer les vacances avec ses parents.

Lundi dernier avait lieu l'assemblée régulière du cercle de l'A.C.F.A., dans la salle Marsenault et après l'assemblée il y eut une partie de cartes qui remporta un grand succès. Les prix au bridge furent gagnés comme suit: 1er prix des dames. Mme T. Hyde; 1er prix des hommes, M. G. Gingras. Les prix de consolation échurent à Mme J. Ferguson et à M. Wm Patton. Les prix au whist furent gagnés par Mme J. Corriveau, premier prix, et par Mme Wm Patton, consolation. Après les cartes les dames servirent un délicieux réveillon.

Les Dames de la Ligue Catholique annoncent pour vendredi le 13 avril, une partie de cartes suivie d'une sauterie. Que tous y viennent: nous vous promettons beaucoup de plaisir.

M. et Mme Southgate sont les heureux parents d'une petite fille, baptisée sous les noms de Marie Cora Jeanne. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Massé, grand'parents de l'enfant.—Corr.

Civisme sur les bancs de l'école

PROF. ROBERT

Ce qui est important à l'école, c'est de préparer des chrétiens et des citoyens. L'école est tout dans un pays; elle fait naître le patriotisme et trempe les caractères. Une école de plus, une prison de moins. Le Canada français plus que tout autre pays a besoin et demande des patriotes et des hommes de volonté. Le meilleur moyen de développer le patriotisme canadien, c'est de prendre connaissance de l'histoire de son pays.

Quant au civisme, l'enfant doit commencer sur les bancs de l'école à remplir ses devoirs envers sa patrie, sa race et ses concitoyens. Il doit savoir ce qu'est sa nation, sa race, ce qu'il leur doit et les avantages qu'il en retire.

Donc, préparons l'avenir du Canada, c'est une tâche splendide; généralisons l'esprit civique. Familles, aidez-nous. Demain, la jeunesse sera forte et triomphera de l'épreuve.

Le coup de mort d'une loterie

Une grosse saisie de billets de sweepstakes à Montréal

MONTREAL.—Le coup de mort d'une vaste organisation de sweepstakes, qui s'intitulait elle-même "Christian Brothers of Canada" a été porté ici par la police, au cours d'une randonnée dans laquelle elle a saisi des billets évalués à un million de dollars ainsi que des livrets de talons de billets montrant qu'on en a vendu déjà pour vingt mille dollars au Canada et aux Etats-Unis. Deux hommes et une femme ont été arrêtés. La saisie fut faite dans un bureau de la rue Ste-Catherine-Ouest. Le chef Louis Jargaille, de la police provinciale, avertit le public en général du Canada et des Etats-Unis de ne pas acheter de billets de sweepstakes des "Christian Brothers of Canada". Ceux qui en ont déjà acheté ont perdu. Les billets indiquaient que le tirage devait se faire à Montréal le 1er mai, et la course doit avoir lieu le 2 mai à Newmarket, Angleterre.

—oOo—

Le Service des renseignements sur les marchés de la Division fédérale des semences nous apprend qu'il y avait une bonne demande de graine de trèfle rouge et de mil en mi-février dans le Québec, mais que la vente a été retardée par l'état impassable des chemins de campagne.

Surtaxe abolie

PARIS.—Le président Albert Lebrun de France a signé un décret abolissant la surtaxe de 4 à 6 pour cent sur les importations d'Angleterre et des dominions britanniques qui ne paieront plus que 2 pour cent après le 1er avril. On s'attend à ce que les Etats-Unis protestent parce que leurs produits seront encore sujets à cette surtaxe de 4 à 6 pour cent.

—oOo—

Le pape et Roosevelt

CITE VATICANE.—Le Pape Pie XI a apprécié l'oeuvre du président Roosevelt pour les chômeurs, au cours d'une audience privée accordée à Mgr P. Rohlman, évêque de Davenport, Iowa. Le pape a déclaré que le président accomplissait un effort hautement chrétien, dans un esprit très chrétien, et qu'il était heureux d'apprendre les résultats obtenus à date.

Le maïs ou blé-d'Inde, qui est indigène au continent américain était cultivé en Chine sous le nom de "Grain impérial" longtemps avant que les premiers colons blancs soient arrivés dans l'Amérique du Nord.

L'étendue totale de l'Ecosse, en dehors des eaux intérieures, est de 19,070,000 acres, dont un quart est en culture et en herbages permanents; une moitié en pacages naturels (terres montagneuses recouvertes de bruyères) et un quart en forêts et en villes.

La production de la laine en Argentine dans la saison courante est évaluée provisoirement (1er octobre 1933 au 30 septembre 1934) à 368,000,000 livres (en suint). Ceci représente environ une augmentation de 10,000,000 livres sur la saison dernière et une augmentation de 23,000,00 livres sur la moyenne pour la période 1928-31-32.

La doctrine sociale de l'Eglise et les enseignements subversifs du temps présent

Les théories de la C.C.F. examinées à la lumière du bons sens et de la foi

Une lettre pastorale de Mgr Gauthier de Montréal

Si nous voulions entreprendre le procès des méthodes financières modernes, il n'aurait rien d'honorable pour notre temps. Ce procès, le pape l'a instruit de main de maître et en une page saisissante. De même a-t-il fait pour les abus du capitalisme, et qui pourrait s'en étonner? Ce qui nous préoccupe, ce n'est pas uniquement le désir de dégager l'Eglise de toute compromission: les principes mêmes qui nous font condamner le socialisme parce qu'il porte atteinte à la propriété privée nous obligent également à nous élever contre le capitalisme tel qu'il existe fréquemment de nos jours et dont l'une des misères est d'arriver par des voies différentes au même résultat. Vos évêques vous rappellent justement que le capital n'est pas mauvais en soi et qu'il faut se garder de penser que la richesse est le fruit naturel de la malhonnêteté. Mais ils posent le doigt courageusement sur la misère particulière à notre époque: la concentration des richesses, les alliances économiques, le développement prodigieux du machinisme et de la surproduction. Est-ce à dire, peuvent-ils conclure, "que tout ce mouvement fébrile vers la richesse se soit produit sans abus"?

Les abus du capitalisme

Je tiens à mettre sous vos yeux la grande parole du pape, énumérant les conséquences d'un pareil régime:

"Ce qui à notre époque frappe tout d'abord le regard, ce n'est pas seulement la concentration des richesses, mais encore l'accumulation d'une énorme puissance, d'un pouvoir économique discrétionnaire aux mains d'un petit nombre d'hommes qui d'ordinaire ne sont pas les propriétaires, mais les simples dépositaires et gérants du capital qu'ils administrent à leur gré. Ce pouvoir est surtout considérable chez ceux qui, détenteurs et maîtres absolus de l'argent, gouvernent le crédit et le dispensent selon leur bon plaisir. Par là, ils distribuent en quelque sorte le sang à l'organisme économique dont ils tiennent la vie entre leurs mains, si bien que sans leur consentement on ne peut plus respirer.

Cette concentration du pouvoir et des ressources, qui est comme le trait distinctif de l'économie contemporaine, est le fruit naturel d'une concurrence dont la liberté ne connait pas de liimtes; ceux-là seuls restent debout qui sont les plus agressifs, ce qui souvent revient à dire, qui luttent avec le plus de violence, qui sont le moins gênés par les scrupules de conscience. A son tour cette accumulation de forces et de ressources amène à lutter pour s'emparer de la puissance, et ceci de trois façons; on combat d'abord pour la maîtrise économique; on se dispute ensuite le pouvoir politique dont on exploitera les ressources et la puissance dans la lutte économique; le conflit se porte enfin sur le terrain international, soit que les divers Etats mettent leurs forces et leur puissance politique au service des intérêts économiques de leurs ressortissants, soit qu'ils se prévalent de leurs forces et de leur puissance économiques pour trancher leurs différends politiques. . .

La libre concurrence s'est détruite elle-même; à la liberté du marché a succédé une dictature économique, l'appétit du gain a fait place à une ambition effrénée de dominer. Toute la vie économique est devenue horriblement dure, implacable, cruelle. A tout cela viennent s'ajouter les graves dommages qui résultent d'une fâcheuse confusion entre les fonctions et devoirs d'ordre politique et ceux d'ordre économique, telle, pour n'en citer qu'une d'une extrême importance, la déchéance du pouvoir: lui qui devait gouverner de haut, comme un souverain et suprême arbitre, en toute impartialité et dans le seul intérêt du bien commun et de la justice, il est tombé au rang d'esclave et devenu le docile instrument de toutes les passions et de toutes les ambitions de l'intérêt. Dans l'ordre des relations internationales, de la même source sortent deux courants divers: c'est d'une part le nationalisme ou même l'impérialisme économique, de l'autre, non moins funeste et détestable, l'internationalisme ou impérialisme international de l'argent, pour lequel là où est l'avantage, là est la patrie."

"Un siècle plus social"

C'est au cours de la remarquable conférence où il commentait ces textes de Quadragesimo anno que S. Em. le cardinal archevêque de Québec ne craignait pas de dire: "Eh bien! messieurs, on peut l'affirmer: le XXe siècle devra être un siècle plus social, moins individualiste, sinon il sera un siècle révolutionnaire et communiste". Un siècle plus social, eh! oui. Il est en effet une préoccupation qui n'est pas encore entrée dans les esprits: c'est celle du **Bien commun,** où selon la désignation chère à Pie XI, celle de la **justice sociale,** ce que saint Thomas appelle justice générale ou légale. "Pareille au soleil qui, tout en demeurant une réalité distincte des autres êtres, joue à leur égard le rôle d'une cause universelle en les enveloppant de sa lumière et en les transformant par sa chaleur, la justice sociale a pour fonction de promouvoir au bien commun les actes de toutes les autres vertus; mais cela ne l'empêche pas d'être une vertu spéciale, car elle a un objet propre; le **Bien commun.** De même que la charité peut être appelée une vertu générale parce qu'elle subordonne au Bien divin les actes de toutes les vertus ainsi la justice sociale qui subordonne les mêmes actes au Bien commun. . . Elle a pour objet l'intérêt général, distinct de l'intérêt particulier des individus; elle est pratiquée par les citoyens qui ont la volonté de servir le bien commun et d'y ordonner le vie morale". (1).

C'est le **sens social,** et j'osais dire un jour "qu'il est à peine né chez nous". Il appartient pourtant en propre à des catholiques qui confessent le dogme de la communion des saints et qui, dans l'Eglise, grâce à la réversibilité des mérites, vivent du patrimoine qu'enrichissent les prières, les sacrifices, les actions méritoires de tous les fidèles. L'humanité forme ainsi, selon le mot admirable de saint Thomas: "la communauté de tous les hommes sous les ordres de Dieu." (2). Et alors la justice sociale étant observée, "il résultera nécessairement que cette fonction si importante de la vie sociale qu'est l'activité économique retrouvera, à son tour, la rectitude et l'équilibre de l'ordre".

Les péchés contre la justice

Pratiquons d'abrd la **justice particulière.** Vos Evêques citent le cas de l'employeur qui, malgré les contrats et les engagements les plus précis, soustrait encore à l'ouvrier une partie de son salaire. L'on pourrait citer d'autres exemples: l'insuffisance du salaire en regard de profits exorbitants. Et c'est l'exploitation du travail. Ce n'est pas sans raison que le législateur est intervenu par la loi du salaire minimum des femmes: espérons qu'il poussera bientôt jusqu'à d'autres domaines où son intervention est également urgente. Ajoutez encore en certains endroits les conditions antihygiéniques du travail; dans nombre d'industries, ce travail à la pièce qui surmène l'ouvrier et au moyen duquel s'établit une moyenne de rendement trop élevée pour les forces humaines. Je ne veux pas insinuer que tous les employeurs sont inhumains, mais la concurrence est telle qu'elle les amène à diminuer par tous les moyens le prix de revient et à rendre le travail inhumain. La nature humaine surtout est ainsi faite qu'elle ne voit que le profit immédiat et qu'elle n'est bridée dans ses appétits que par la crainte de la sanction. Seulement il est bien dommage que ces vues courtes et égoïstes jettent dans la société des germes de mécontentement. Pour les empêcher de lever en moissons dangereuses, il est temps que dans tout ce qui regarde le travail la justice entre en scène et soit respectée. Il faut hâter de nos voeux le moment où, selon la pensée de Pie XI, ces questions pressantes seront réglées par des conventions collectives, patrons et ouvriers établissant d'un mutuel accord un régime qui tienne compte des exigences et des risques d'une entreprise, du bien commun et qui se préoccupe également de garder au travail sa dignité humaine et sa rémunération suffisante. C'est un des moyens les plus sûrs de travailler au relèvement des classes populaires, à la collaboration des divers corps professionnel et au bon ordre de la société.

Mais à cette crise si douloureuse des âmes qui, tant qu'elle subsistera, ous dit le Père commun des fièlesd frappera de stérilité tout effort de régénération sociale, il est de remède efficace que dans un franc et sincère retour à la doctrine de l'Evangile, aux préceptes de Celui qui a les paroles de la Vie éternelle.

Sera la présente lettre pastorale lue au prône des messes paroissiales, le dimanche qui suivra sa réception.

Donné à Montréal, le onze février mil neuf cent trente-quatre.

† GEORGES,
archevêque coadjuteur de Montréal.

---

(1) Cf. S. Thomas, IIa, IIae, q. 58, art 9 et Le Moral et le social; Mélanges thomistes, 1923; R. P. Gillet, O.P.

(2) II, q. 100, art. 5.

La vie en Alberta

CALGARY

REMERCIEMENTS

Mme Joseph Célestin Fortin et sa famille remercient tous ceux qui ont fait preuve de tant de générosité au cours de la longue maladie et lors de la mort et des funérailles de leur cher défunt. Ils remercient en particulier la "Survivance et le curé Beauregard, de Sainte-Famille qui prépara si saintement son vieil ami pour une mort vraiment chrétienne.

Mme Veuve J. C. Fortin.

* * *

Bulletin paroissial. Mardi 3 avril, grand'messe pour le repos de l'âme de feu M. Georges Riopel, époux de Gertrude McNeil, décédé à Edmonton le 29 mars, dont les funérailles ont eu lieu ce même 3 avril. Cette messe est recommandée par Mme L. Poulin et Mlle Irène McNeil.

Le 6, premier vendredi du mois, confessions la veille, messe solennelle du premier vendredi, à 7 h. 30, et le soir, il y aura heure d'adoration, de 7 à 8 h.

Dimanche 8 avril, appelé le dimanche de la Quasimodo, messe à la page 354, avec Gloria et Credo, préface du temps pascal, Ite missa est sans alleluia.

Les assemblées du mois d'avril. Lundi soir, dans la salle Saint-Vincent de Paul, ont eu lieu les assemblées régulières de la Saint-Jean-Baptiste et de l'Association Canadienne française de l'Alberta. Vendredi soir à l'issue de l'office, aura lieu, au même endroit, celle des Dames de Sainte-Famille. Cette assemblée se trouve la première depuis l'élection du nouveau conseil de la société des Dames, et tous les membres sont cordialement invités à venir présenter leurs compliments aux nouvelles officières en fonction.

Choses et autres. Le R. P. Beauchamp, O.M.I., nous a quittés pour retourner à Gravelbourg. Notre population gardera un pieux souvenir du Rév. Père prédicateur de la retraite paroissiale à Sainte-Famille. Ce fut vraiment une belle semaine paroissiale que celle de notre retraite de 1934. Et au témoignage même de S. Exc. Monseigneur de Calgary, qui déclara, dans son allocution à la suite d'une instruction du soir, qu'Elle avait entendu ce soir-là un des plus intéressants sermons sur la famille et le mariage chrétien; nous pouvons affirmer que nous avons joui d'une retraite des plus profitables et des plus agréables à suivre par la doctrine claire et le raisonnement facile et précis du missionnaire. Après de tels exercices, c'est plus naturel d'être un bon chrétien, et l'on éprouve un besoin d'être un catholique fier de sa religion. Le dévouement apostolique du Rév. Père a certainement gagné la reconnaissance impérissable du groupe français de Calgary.

Les offices de la semaine sainte ont aussi donné lieu à une piété très édifiante chez les paroissiens de Sainte-Famille. Le bon ordre dans lequel s'est fait la garde au Reposoir du Jeudi Saint est digne de mention. Toutes nos familles sont passées aux pieds du Divin Prisonnier, et il faut espérer que les bénédictions célestes récompenseront abondamment la dévotion et le bon exemple de notre peuple. Les Dames de Sainte-Famille, avec les aumônes des paroissiens, et aidées des petits servants de messes avaient orné les autels le plus magnifiquement qu'il se pouvait. On ne peut pas nier que la piété des fidèles soit aidée par le bon goût et la dignité des parures à l'église, et alors que le travail des personnes qui s'en occupent ne soit pas plein de mérite.

Mardi le 3 avril, M. le curé de Ste-Famille était l'invité d'honneur du Club de l'Alliance Française de Calgary, à sa réunion mensuelle au Collège Mont-Royal de cette ville. Le sujet de sa conférence était: "Le IVème centenaire de la découverte du Canada par Jacques Cartier". L'assemblée était nombreuse, et après la conférence il y eut réveillon dans le réfectoire du Collège.

Réunions de familles. La fête de Pâques fut comme d'habitude, l'occasion de nombreuses et joyeuses veillées de familles. On dit que les plus populaires furent celles qui se réunirent dans les familles Arthur Grenier et Alfred Boucher.

Gardons bien la tradition de nos veillées canadiennes, elles sont le gage de la gaieté française, et de l'attachement à l'esprit de chez-nous.

Nos malades. M. Cabana, retenu à l'hôpital depuis environ quatre mois, à la suite d'un accident, semble maintenant en voie de guérison certaine.

Par contre, le Courrier se fait un devoir de communiquer à ses lecteurs l'inquiétante nouvelle d'une sérieuse dépression de vigueur chez Mme Beauregard. Par suite de son grand âge, cette bonne vieille et vénérable mère de M. le curé se trouve fortement menacée dans son corps, et le Courrier avec tous ses sympathiques lecteurs feront des voeux et une bonne prière pour qu'elle recouvre ses forces, et soit conservée encore longtemps à l'affection de M. le curé et à toute notre population canadienne-française.—Corr.

RAHAB

Etait de passage ici dimanche, le 30 mars, le R. P. Léon Nadeau, O.M.I., pour notre mission de fin de mois.

Le soir nous avons eu notre assemblée mensuelle de l'A.C.F.A. On y a parlé d'une journée de l'A.C.F.A. qu'on aurait aussitôt que les chemins seront en meilleur état.

Le lendemain nous avons eu notre messe suivie du sermon. Le tout fut très bien suivi. Ensuite le R. P. Nadeau fit une visite à notre école ouverte depuis près d'un mois déjà.

Votre correspondant a eu le plaisir de causer quelques instants avec Mme H. A. Lucas, institutrice de notre école. Elle se dit heureuse d'avoir l'avantage d'enseigner à notre génération qui grandit et dont la bonne volonté ne mérite que des éloges.

Nos voeux de succès auprès de ses élèves l'accompagnent.

Vendredi Saint dans l'après-midi nous avons eu le chemin de la croix, dans notre chapelle. Notre institutrice, Mme H. A. Lucas, récita les prières appropriées, et le chant du chemin de la croix fut exécuté par MM. Jos. Thibeault, Albert Néron. Toute notre population du village se fit un devoir d'y assister.

Depuis quelque temps est terminé le contrat accordé par la compagnie du chemin de fer à M. Luc Tremblay, qui était le contremaître. M. Luc Tremblay tient à remercier par l'entremise de notre correspondant, tous ceux qui ont bien voulu lui prêter main-forte durant cet hiver et leur est reconnaissant des bons services qu'on lui a rendus.

Mlle Rose Alba Girard ainsi que son frère, M. Jos. Prime Girard, étaient en promenade à Eaglesham.

M. Tom Desgagnés, de Eaglesham, était en visite ici ces jours derniers.

Mlle Renée Socquet est de retour parmi nous après un stage de deux mois à McLennan.

M. Jos. Biliski est en voyage d'affaires à Spirit River.

M. Albert Néron est en visite chez ses parents, M. Jos. Néron, à Tangent.

M. Willie Belley était de passage à Eaglesham la semaine dernière.

FALHER

Un nouveau colon, M. Néron, établi près de la petite Rivière Boucane, était à gagner le pain de sa famille à Falher quand on vint lui annoncer qu'un incendie avait totalement détruit sa résidence et le contenu. Aucune perte de vie.

Afin de sympathiser avec lui une collecte fut ouverte en sa faveur. Argent, bois, céréales, lingeries, etc., furent de nature à ranimer le courage de cette famille éprouvée; aussi fut-il heureux de remercier sincèrement les généreux donateurs et solliciteurs d'une oeuvre de charité.

Triduum. Le Triduum prêché par le R. P. Gobeil, O.M.I., confesseur extraordinaire, fut suivi par une foule considérable; les sermons dignes d'éloquence et de persuasion, attirèrent les brebis aux pieds du pasteur. Avec les offices de la Semaine Sainte l'église continua à se remplir de pieux fidèles. Ces jours de grâces laisseront un souvenir efficace dans le coeur de ceux qui ont eu le bonheur d'y participer. Les avantages spirituels du Jubilé de l'Année Sainte clôturèrent ces jours de mérites pour le Ciel.

Dimanche dernier, il y avait réunion dans la salle paroissiale pour écouter M. Louis Normandeau, agent bilingue du Cartel du blé. Il est regrettable que les cultivateurs n'aient pas fait salle comble tant le sujet traité fut d'importance primordiale au point de vue coopérative. Avec preuves à l'appui, le conférencier donna un exposé clair de l'écart spéculatif entre le producteur et le consommateur. La réduction des emblavures fut étudiée attentivement; il y eut des motions importantes adoptées. Attendu que plusieurs causes naturelles peuvent réduire considérablement le rendement du blé, la réduction des emblavures ne serait pas une solution pratique. Une commission nationale du contrôle du blé paraît être le meilleur facteur de protection envers la classe productrice. M. E. Phalempin, gérant de l'élévateur de l'Alberta Wheat Pool, présidait.

Fait à noter: les affiches de cette assemblée étaient en français. L'auteur a certes droit à nos félicitations.

Corr.

SAINT-PAUL

Le 19 mars, le "Blue Quills School" était tout à la joie pour fêter la St-Joseph, fête patronale du R. P. J. Angin.

La veille au soir tout le personnel avec quelques invités, dont on remarquait les RR. PP. Girard et Bouchard, les Rév. Soeurs Grises de l'hôpital Sainte-Thérèse se réunissaient dans une salle gracieusement décorée pour la séance donnée par les enfants en l'honneur de leur dévoué et si bon Père principal.

Le programme préparé par les religieuses était des plus délicats.

Il y eut musique, chants, saynètes, récitations, et danses par les plus petits, des enfants de trois à cinq ans.

Une fillette représentant un ange adressa une supplique au bon saint Joseph en faveur du Rév. Père au nom de tout le personnel de l'école, le bon saint se laissa toucher aux prières de l'ange et lui promit d'exaucer ses voeux, l'ange vint ensuite présenter au Rév. Père un magnifique bouquet spirituel.

Chaque enfant sut remplir son rôle avec beaucoup de gentillesse et de facilité.

Avant le dernier numéro des enfants, M. P. St-Amour déclama "La bénédiction de François Coppée.

Le R. P. Angin prit ensuite la parole et remercia en termes émus tous ceux et celles qui avaient pris part au programme, il remercia aussi les religieuses de leur dévouement pour une fête aussi bien préparée, aussi belle.

Il accorda à tous un grand congé; les enfants manifestèrent leur plaisir par des applaudissements.

Le R. P. Larose, que la maladie retenait à l'hôpital, n'a pu se rendre à la fête. Nous lui en exprimons nos regrets tout en lui souhaitant un prompt retour à la santé.—Corr.

BONNYVILLE

Le dimanche de Pâques, John G. Walker avait le bonheur de recevoir pour la première fois la sainte communion dans l'église catholique et abdiquait la foi luthérienne. Ce jeune homme de 27 ans se présenta au presbytère il y a plusieurs mois et demanda à être instruit dans la foi catholique. M. le curé Lapointe lui enseigna la doctrine et trouva en lui un élève intelligent et sérieux. Le R. P. Alexis le baptisa le vendredi saint et eut le bonheur de se convaincre qu'il ferait un catholique pratiquant et convaincu. M. et Mme Thos. Nadeau furent parrain et marraine du nouveau catéchumène.

Dimanche dernier après-midi, eut lieu la sépulture de Annie Grechchychyn, âgée de 25 ans, une Ukrainienne de Iron River, décédée peu après son arrivée à l'hôpital Duclos. L'époux inconsolable reste avec un enfant de trois ans.

La Semaine Sainte ici fut très édifiante de plusieurs façons grâce surtout au zèle et au talent du R. P. Alexis, franciscain d'Edmonton, qui remplace notre curé actuellement. Le jeudi une heure sainte prêchée d'une manière si touchante et agrémentée du chant du "Magnifique Crucifix" de Faure, par M. et Mme Vallée, parut relativement courte à une grande foule qui assistait à l'office du soir. L'adoration nocturne se continua jusqu'à l'office du vendredi matin.

La messe de Pâques, contrairement à ce que plusieurs s'attendaient fut un vrai succès. M. Lucien Hétu s'est montré un directeur de mérite en dirigeant le choeur de chant après quelques pratiques seulement.

La semaine dernière un douloureux accident surprit un de nos anciens pionniers, M. Léopold Ouimet, pendant qu'il travaillait seul à une scie mécanique. Presque toute sa main gauche fut amputée par la scie. Il fut conduit à l'hôpital Saint-Louis en toute hâte par son premier voisin, Raoul Lapointe. M. Côme Ouimet a soin de sa besogne temporairement.

Malgré que la température n'est pas tout à fait printanière, la neige a fini de disparaître et les cultivateurs se préparent aux travaux des champs. L'hiver fut, après tout, très beau si l'on excepte décembre qui fut très froid. Peu de neige, pas de tempête et toujours des chemins d'hiver passables. Les autos ont roulé tout l'hiver.

Dimanche dernier, jour de Pâques, une partie de panier remporta une jolie somme au profit du Rayon X de notre hôpital, malgré les temps durs. La générosité de notre peuple semble n'avoir aucune limite si l'on tient compte des circonstances difficiles.

Une auto, conduite par H. Kelly, vint en collision avec un traineau conduit par Chester Dendrada au centre du village, vendredi soir. La voiture était chargée de billots et s'en venait du mauvais côté de la rue.

L'auto est endommagée considérablement mais personne ne fut blessé.

—Corr.

PLAMONDON

Le 18 mars fut baptisé Joseph Eugène, né le 14 mars, enfant de M. et Mme Edéase Bourassa. Parrain, M. Louis Bourassa, marraine, Dame Aurore Plamondon. Cet enfant décéda le 22 du même mois.

Le 20 mars fut baptisé Joseph Ferdinand Jérôme, né la veille, enfant de Laurent L'Heureux et de Emma Plamondon. Parrain et marraine, M. et Mme Ferdinand Plamondon, grand'parents de l'enfant.

Une institutrice bien dévouée, Mlle V. Welsh, a préparé plus de 50 enfants pour la procession de la semaine sainte. Le dimanche des Rameaux ils portèrent triomphalement leurs palmes, à la rentrée dans l'église; le Jeudi Saint, ils jonchèrent de fleurs les allées où devait passer le Saint-Sacrement. Le Vendredi Saint, ils vinrent, sans souliers, dans l'ordre le plus parfait, se prosterner et adorer la Croix, puis reconduire à l'autel la Sainte Réserve. La même institutrice accepta aussi l'ornementation du reposoir, et s'en acquitta avec le meilleur goût.

Le R. P. Dubois, O.M.I., de la mission du Lac la Biche, eut l'obligeance de prêter son concours pour les nombreuses confessions du Jeudi Saint. Le même jour dans l'après-midi, et toute la nuit suivante, les adorateurs du Saint-Sacrement se succédèrent sans interruption. Aux plus dures heures de la nuit, lorsque M. le curé avait, sans consulter, assigné un chef de famille, quatre personnes de la même maison répondirent pieusement à l'appel. Il est certain que les vieux parents qui sont morts se réjouissent au ciel de voir si bien conservée la foi qu'ils ont léguée à leurs descendants.

Le saint jour de Pâques a vu encore beaucoup de communions et une sainte joie rayonnait chez tous.

Le jeune Urbain Plamondon, élève au couvent de la Mission, est venu passer les vacances de Pâques dans sa famille. Mlle A. Cyr, garde-malade est allée aussi passer quelques jours à Edmonton, chez sa mère.—Corr.

McLENNAN

MON CARNET

Toujours aussi nombreux les malades se succèdent à notre hôpital. Plusieurs ont été admis dans ces dernières quinze jours, mentionnons entr'autres: M. Robert Coffey, d'Edmonton; bébé Mary Chalifoux, de Grouard; M. P. Ouellette, de Donnelly; M. J. Bazylewich, de Faust; M. Geo. L. Byers, de Donnelly; M. F. Béland, de Falher; Mlle Gertrude Chabot, de Donnelly; M. P. Leclerc, de Girouxville; M. Louis J. Roy, de Girouxville; M. G. Gamey, de Tangent; M. Stanley Zmarzly, de Donnelly; M. Jos. Lamontagne, de Falher; Helen Brick, de McLennan; Mme Jos. Pariseau, de Donelly; Claude Galibois, de Driftpile; Robert L'Heureux, de Driftpile; M. E. Derosier, de Falher; Mme R. Desilets, de Kathleen; M. Alexandre Boisvert, de Girouxville; Mme I. Houle, de Falher; Mme T. Tedyn, de High Prairie; Frère Beehan, de Grouard.

Naissances. Fille, enfant de M. et Mme R. Portelance, de Tangent.

Garçons, jumeaux, enfants de M. et Mme John Richter, de Kathleen. Garçon, enfant de M. et Mme Fernand Ouellet, de McLennan.

Félicitations aux heureuses mamans et plus particulièrement à Mme Richter, enrichie de deux beaux bébés.

ECOLE GUY

Dans son grand désir de sauver les âmes et de faire du bien, notre Rév. Père curé, le R. P. Fabre, invita le R. P. A. Allac, O.M.I., à venir prêcher une retraite à ceux de langue crise, tous nos chers métis ont apprécié vivement ces jours de prière et remercient de nouveau ce bon Père. Le chant fut exécuté dans la langue comprise par ceux qui assistaient aux exercices de la retraite. Dimanche, le 18 mars, clôture de la retraite et première communion de douze de nos élèves métis, en plus un métis, patient de l'hôpital, Philip Laboucane, est transporté à l'église pour participer à ce même bonheur. La belle et pieuse cérémonie, le sermon, le chant de quelques cantiques en cris, tout semble mettre la joie au coeur de tous.

Les exercices de la semaine sainte commencent aujourd'hui par une cérémonie bien imposante, grand'messe, pendant laquelle deux de nos élèves, Claude Bisson et Louis Châteauneuf, font à haute voix, lecture de la Passion du Christ, que plusieurs peut-être n'avaient pas lu depuis plusieurs années est sité représentée sous nos yeux. Tous ont apprécié le R. P. curé, le R. P. Fabre, O.M.I., de sa pieuse idée.

Le Jeudi Saint, six de nos élèves, Gaston Desrosiers, Gladys Christofell, Wilfrid Ethier, Pat Carley, Bernard Dubrûle et Louis Engels ont le bonheur de recevoir pour la première fois Jésus Eucharistie. A ces fronts purs rayonnent la joie, la pureté. Comme les anges de nos petits communiants doivent aujourd'hui se réjouir; puisse ce bonheur être longtemps leur partage.

La petite Laurentienne souhaite "Joyeuses Pâques" à tous les écoliers de l'Ecole Guy.

GIROUXVILLE

Malades. Nos malades, Alex. Boisvert et Louis Roy à l'hôpital de McLennan, prennent du mieux tous les jours et nous espérons les revoir bientôt.

Semaine Sainte. A commencer par le dimanche des Rameaux qui a vu une foule toujours grandissante depuis les derniers dimanches. C'est le temps de Pâques, première raison; deuxièmement, beaux chemins et temps, un peu froid, mais juste assez pour conserver le peu de neige et de glace qui nous restent; enfin bénédiction des rameaux que l'on rapporte chez soi et que l'on installe à leur place dans la maison, dans les bâtisses, partout où protection est nécessaire.

Viennent ensuite les différents offices de la grande semaine. M. l'abbé Legault, vicaire à Falher, est venu passer la journée de mardi ici, prêter main-forte à notre curé et entendre les confessions toute la journée et la soirée. Merci!

Jeudi, institution de la Sainte-Eucharistie, communion générale à la demande du Souverain Pontife, clôture de l'Année Sainte par l'heure de Dieu que fut l'heure sainte au reposoir le soir de 8 à 9 h. Nombreux adorateurs en esprit et en vérité depuis la messe jusqu'à 8 h., alors que l'église était littéralement remplie, et pourquoi pas?

Vendredi de même et samedi, belle assistance aux offices du matin et de l'après-midi.

Nul doute que Pâques sera le digne couronnement de cette semaine de toutes manières.

Radio. Félicitations à MM. Jacques Sylvestre, ténor canadien, pour ses jolies chansons si bien rendues et au professeur Darimont, tous deux d'Edmonton, pour ses morceaux de choix exécutés avec le brio et la technique que nous lui connaissons. De même, remerciements à la Commission canadienne de la Radiodiffusion qui a su dénicher dans notre bonne ville d'Edmonton, dans la province ensoleillée, des artistes qui peuvent figurer aussi avantageusement que n'importe lesquels de ceux que nous entendons à la radio chaque jour.

Espérons que ce n'est pas la dernière fois que pareille et agréable surprise nous sera causée, les artistes amateurs ne manquent point ici, il s'agit de les faire passer, et soit dit entre parenthèses, sans remarque désobligeante, combien les radiophiles apprécieraient une annonce préparatoire, disons, d'une journée, afin que tous les compatriotes en particulier soient aux écoutes et applaudissements (in petto).

Examen sanitaire exigé des candidats au mariage. Un nouveau bill décrétant l'examen obligatoire pour tous ceux qui veulent contracter mariage, soit par affidavit, soit par examen d'un médecin, à l'effet que le futur candidat n'a pas été affecté de maladie vénérienne et ne l'est pas actuellement ou dans les trente jours qui précèdent la date du mariage. (Bill No 33, de 1934). Dura lex, sed lex...

Poisson d'avril! Mon voisin, le loustic a trouvé que cette année, à cause des grands froids qui ont sévi un peu partout dans les pays du Canada, il n'y aurait point de poisson. . . d'avril. Poisson d'avril.—Corr.

SAINT-ALBERT

La fête de Pâques a été religieusement et solennellement célébrée à Saint-Albert.

Religieusement, car elle a commencé par une communion presque générale de la paroisse, et l'assistance aux deux messes, en dépit des mauvais chemins, a été considérable.

Sous l'habile direction de M. Joseph Jacob, la chorale paroissiale a rendu avec beaucoup de succès la messe du Sacré-Coeur de J. A. Korman. A l'Offertoire, elle a exécuté avec brio le Regina Coeli de E. Marzo. Comme sortie, le Christus vincit, Christus regnat, était bien dans le ton de la fête, et il fut rendu avec entrain. O Filii, o Filiae, harmonisé, était le morceau d'entrée, que nous servit notre Rév. Soeur organiste.

La décoration du sanctuaire a charmé tous les regards et tous les goûts par son élégante simplicité, et les enfants de choeur avaient revêtu leurs plus belles toilettes, comme aussi leur plus édifiante tenue! Bref, la partie religieuse ne laissait pas grand'chose à désirer.

Et la partie profane fut un digne pendant de l'autre. Tout d'abord, il y eut un souper de famille, auquel toute la communauté oblate de St-Albert assistait, ainsi que le P. Therrien de Saint-Joachim d'Edmonton. Disons d'un mot que le menu et le service furent à peu près irréprochables; je dis, à peu près pour ne pas être accusé d'exagération! car c'était réellement très bien, et il convient sans plus tarder de remercier les Dames de l'Autel, à qui revient l'honneur et le mérite d'avoir si bien organisé et si bien fait les choses. Il n'y a qu'une chose qui a fait défaut: les convives ne furent pas nombreux, peut-être pas aussi nombreux qu'ils auraient pu l'être, mais la faute n'en est sûrement pas aux Dames de l'Autel, qui avaient droit à plus de considération et de gratitude! Heureusement que leur charité et leur dévouement, mis ainsi au service de Dieu et de la religion, ne resteront pas sans récompense. S'il est vrai qu'un verre d'eau, donné au nom de Jésus-Christ, ne restera pas sans récompense, que penser du crédit qu'elles auront au livre de Vie pour les excellentes choses qu'elles ont données hier au nom de Dieu?

Après le souper, et selon la louable coutume d'autrefois, et des bonnes familles d'aujourd'hui, la paroisse se réunissait à l'église pour y dire le chapelet, et recevoir la bénédiction de Jésus Ressuscité. Cette fois, au salut du Saint Sacrement, ce fut la chorale du couvent d'Youville, chorale toujours prête à donner son effort, qui fit les frais du chant, qui fut bien goûté!

Enfin, à 8 h. 30, et comme dessert de la journée, dessert toujours apprécié et toujours bienvenu, ce fut le cercle dramatique Grandin, qui se chargea de nous égayer et de nous tenir sous le charme pendant une bonne heure et demie. Nous ne dirons pas que la partie dramatique fut le clou de la journée, car les comparaisons sont d'ordinaire odieuses, et, au surplus, parfois injustes, mais disons tout simplement, que la partie dramatique fut un digne couronnement d'une journée, par ailleurs, et, en somme, religieusement et solennellement célébrée.

A tous et à chacun de ceux et de celles qui ont contribué au succès de cette journée si bien remplie, la paroisse de Saint-Albert offre ses plus sincères remerciements. Elle ne voudrait pas oublier, en particulier, l'orchestre "des jeunes" de Saint-Albert, qui, sous l'oeil paternel de M. le docteur Giroux, nous a servi d'intéressante musique, tant durant le souper que pendant les entr'actes de la séance!—Corr.

Les prix du marché

Prix à Edmonton

Blé—

No 1 Nord	47½
No 2 Nord	43
No 3 Nord	41
No 4 Nord	38
No 5 Nord	34
No 6 Nord	31
Fourrage	28½

Avoine—

No 2 C W	22⅛
No 3 C W	20⅜
Fourrage	19⅜

Orge—

No 3 C W	25½
No 4 C W	24½
No 5 C W	23½

Seigle—

No 2 C W	28½
No 3 C W	23½
No 4 C W	21½

Prix à Vancouver

Blé—

No 1 Nord	66¾
No 2 Nord	60⅜
No 3 Nord	58½
No 4 Nord	57⅝
No 3 Nord	53⅞
No 6 Nord	48⅜
Fourrage	45⅜

Prix à Winnipeg

Blé—

No 1 Nord	66⅝
No 2 Nord	63⅝
No 3 Nord	62⅜
No 4 Nord	50⅛
No 5 Nord	56⅝
No 6 Nord	54⅛
Fourrage	52⅜

Avoine—

No 2 C W	34
No 3 C W	31⅜
Fourrage	31⅛

Orge—

No 3 C W	39½
No 4 C W	38½

Seigle—

No 1 C W	46⅞

Prix à Edmonton

Bétail—

Taures de choix	3.25 à 3.75
Taures moyennes	2.50 à 3.00
Jeunes veaux gras, choix	5.50
" " moyens	4.00 à 4.50
Bouvillons de choix	4.00 à 4.50
Bouvillons qualite moyenne	3.25 à 3.75
Vaches de choix	2.00 à 2.50
" moyennes	1.25 à 1.75
Taureaux	1.00 à 1.50
Agneaux de choix	6.50 à 7.00
Agneaux de bonne qualité	4.00 à 6.00
Agneaux qualité moyenne	2.50 à 3.50
Moutons d'un an	3.50 à 4.00
Brebis	2.00 à 3.00
Porc à bacon	6.75

Boeufs d'engrais—

De choix	3.50
Bonne qualité	2.75 à 3.25
qualité moyenne et ordinaire	1.50 à 2.50
Vaches	1.00

Crème

Spéciale	22
No 1	20
No 2	17

Oeufs— (Variations quotidiennes)

Aux producteurs	Lge.	Med.	Poul't
Grade A	11	09	08
B	09		
C	06		

Beurre—

No 1, en boîte	29
Enveloppé, No 1	28
" No 2	27
" No 3	26

Volailles vivantes—

Poulets, No 1	06
Poulets, No 2	04
Poules, No 1	06
Poules, No 2	04

Volailles préparées—

	A	B	C
Poulets	10	08	06
Poules	10	08	06



Page Agricole



Apiculture rationnelle

Une colonie d'abeilles à l'état normal se divise en trois catégories d'individus:

La reine: mère de toute la colonie; les différentes fonctions qui lui sont assumées lui ont donné la suprématie dictatoriale; sa disparition équivaut à la ruine complète attendu que dans ces conditions les pertes journalières ne peuvent être remplacées.

Parmi les différentes charges qui lui incombent la principale est la "ponte des oeufs"; ceux-ci suivant les chances de développement qui leur sont données et la nourriture différente fournie, donneront naissance aux ouvrières ou femelles non seulement développées; aux faux-bourdons ou mâles dont le but unique est la fécondation des reines-vierges.

L'oeuf composé d'une cellule protoplasmique de $\frac{1}{16}$ de pouce de longueur est déposé par la reine au fond de l'alcôve de cire dans une position perpendiculaire au plan vertical et soudé solidement à la base à l'aide d'une sécrétion spéciale. La ponte est en moyenne de 1500 à 2000 oeufs par jour, toutefois à l'aide de conditions spéciales produites artificiellement, ce maximum peut-être amené de 4,500 à 5,000 pour la même période; proportion qui peut-être continuée pendant plusieurs jours au temps de la période de grande activité: **la miellée**, La quantité d'oeufs déposée par la reine en un jour, tenant compte de la proportion ci-dessus énoncée, peut équivaler à deux fois son poids? Ce phénomène est basé sur le métabolisme du développement immédiat d'une cellule embryonnaire au contact de l'oxygène de l'air.

Quant aux **ouvrières**, inspirées des principes de la division du travail, l'étendue de leur activité est déterminée suivant leur âge, leurs aptitudes personnelles et leur conformation physiologique. Nous les diviserons comme suit:

1. **L'élevage des larves.** Après avoir été au préalable operculées, celles-ci sont l'objet de soins attentifs de la part des jeunes abeilles de moins de 6 jours qui les alimentent au moyen d'une bouillie composée de miel, d'eau et de pollen des fleurs.

2. **Le nettoyage de la ruche.** Tout corps étranger, les abeilles mortes, les résidus de l'élevage du couvain sont enlevés régulièrement par ces laborieux insectes.

3. **La garde et la ventilation.** Celui auquel a échu la bonne fortune d'examiner une ruche, aura pu constater à l'entrée un amas compact de sentinelles qui se déplacent fiévreusement dans un mouvement de va et vient sur la planche de vol, s'assurant de l'identité de celles qui manifestent l'intention d'entrer; si, par hasard, une malheureuse ayant perdu le sens de l'orientation s'est aventurée chez ses voisins, elle se trouve immédiatement entourée de quatre ou cinq satellites; l'ordre de déguerpir est donné, à défaut d'y satisfaire, le supplice de l'écartellement lui est infligé sans autre forme de procès.

Pour ce qui concerne la **ventilation**, celle-ci est activée par les insectes eux-mêmes au moyen des ailes servant d'évantail: l'air vicié de l'intérieur est forcé à l'extérieur, tenant compte de la différence de température entre deux points. Cet air éliminé chargé de dioxyde de carbone est également saturé de l'humidité résultant de l'évaporation de l'excès d'eau contenu dans le miel.

4. **La construction des fondations en cire.** Celle-ci est secrétée par les membranes abdominales et disposée en cellules d'une régularité parfaite.

5. **La récolte du miel, du pollen, de l'eau et de la propolis** sont effectuées par les abeilles adultes de 14 à 21 jours au moins, qui contiennent leur travail jusqu'au jour où usées, l'instinct naturel les contraint à limiter leur champ d'activité aux travaux de "manutention intérieure".

Enfin les **Faux-Bourdons** dont la nécessité a été citée, à part cela, leur existence les range dans la catégorie des parasites; leur nombre en est réduit au minimum par différents moyens auxquels nous reviendrons.

Albert Bernard.

Blé donné aux bestiaux

Tant que l'on aura un surplus de blé au Canada les cultivateurs devraient songer à utiliser les catégories inférieures de cette céréale en les donnant aux bestiaux. Les sécheresses qui ont sévi en ces dernières années ont fait ressortir la sagesse des cultivateurs qui se font une réserve de grains et de fourrage sur la ferme. Puisqu'il éxiste un surplus de blé, une partie de la terre qui est normalement ensemencée en blé pourrait être utilement employée à la production d'une réserve de fourrage, lorsque les conditions le permettent. Tel est le conseil donné par "La situation agricole", un bulletin publié par le Ministère fédéral de l'Agriculture.

La culture du fraisier sur les prairies

Le fraisier n'est pas cultivé autant qu'il devrait l'être sur les Prairies, et cependant il vient parfaitement et produit abondamment à condition que l'on plante les bonnes variétés et que l'on suive les bonnes pratiques reconnues de culture. Le manque d'expérience seul explique pourquoi cette culture n'est pas plus répandue.

Le Sénateur Dunlap est l'une des meilleures variétés pour notre climat, parmi les espèces qui rapportent en juin. Les Premier, Easy Picker, Marvel et Glen Mary sont aussi de bonnes espèces. Les Mastodon et Champion sont deux bonnes espèces de quatre saisons et méritent une place dans tous les jardins.

A la ferme expérimentale de Indian Head on a trouvé que la plantation de printemps réussit mieux en général que la plantation d'automne. Il est essentiel que la plantation soit entourée d'un brise-vent pour qu'elle n'ait rien à redouter des tourbillons de poussière et des vents desséchants. Il faut aussi que le sol soit bien préparé, de préférence par une jachère d'été, et qu'il ait reçu une forte application de fumier, bien pourri et bien incorporé. Il faut se garder de planter des fraisiers dans un champ qui contient des plaques de chiendent ou de chardon, car ils ne s'y développent pas bien. La plantation en lignes espacées de 4 pieds et à 18 ou 24 pouces de distance entre les plants dans les lignes est celle qui parait donner les meilleurs résultats, à condition que l'on ait soin de tenir le collet de niveau avec la surface du sol. Si le temps est sec et qu'il fasse chaud au moment de la plantation, on fera bien de donner un arrosage léger pour empêcher que les plantes ne se dessèchent trop avant qu'elles aient le temps de s'établir.

On donnera des binages fréquents pendant le premier été pour enrayer la pousse des mauvaises herbes et tenir la terre en bon état friable, pour que les coulants, une fois formés, puissent avoir une bonne chance de s'enraciner. Servez-vous de la gratte (houe à bras) de temps à autre pour extirper les mauvaises herbes dans la rangée et disposez les coulants qui poussent de façon à former une rangée enchevêtrée bien espacée.

Les préparatifs d'automne consistent à recouvrir la plantation de quatre pouces de paille ou de foin après que la terre a gelé. On laisse ce paillis jusqu'à la mi-avril pour empêcher ces gels et ces dégels alternatifs qui sont si mauvais pour les plantes, et pour ajourner cette floraison précoce, toujours exposée à souffrir des gelées tardives de printemps. Après que la végétation a commencé on peut éparpiller de la paille sur le sol autour des plantes pour conserver l'humidité et empêcher les fruits de se salir.

L'arrosage artificiel dans une saison sèche fait toujours du bien, et l'on fera bien de le pratiquer, si l'on n'a pas de difficulté à se procurer de l'eau; les arrosages stimulent la production et aident le fruit à conserver plus longtemps sa grosseur.

R. M. Wilson,
Ferme expérimentale fédérale, Indian Head, Sask.

Engrais chimique à haute analyse

L'emploi d'engrais chimiques concentrés tend à se répandre de plus en plus depuis quelque temps; leur avantage principal, dit-on, est qu'ils permettent de réaliser une bonne économie sur les frais de transport et de manutention, par comparaison aux engrais de la concentration habituelle.

Parmi ces engrais mélangés de haute concentration on trouve le superphosphate de haute qualité qui contient 20 pour cent et 45 pour cent d'acide phosphorique assimilable, et le phosphate d'ammonium qui contient de 10 à 17 pour cent d'azote et de 45 à 53 pour cent d'acide phosphorique. C'est surtout à la production croissante de ces deux engrais que l'on doit l'amélioration qui s'est produite dans la qualité des engrais mélangés.

Les résultats que donne l'application de ces mélanges paraissent être à peu près les mêmes que ceux que l'on obtiendrait de quantités équivalentes de mélanges de force ordinaire. Dans les expériences conduites par le Service de la chimie à la ferme centrale, Ottawa, et à plusieurs des fermes expérimentailes annexes, on a comparé un mélange 4-8-10 à un mélange 8-16-20, ce dernier était appliqué à la moitié de la quantité du premier. L'engrais à force double a donné d'aussi bons résultats que le mélange moins concentré.

Le phosphate d'ammonium s'est montré une source très satisfaisante d'azote et d'acide phosphorique et peut être employé dans la préparation de mélanges à haute analyse. Dans une expérience conduite à la ferme expérimentale annexe d'Agassiz, C.B., une quantité de deux cent quatre-vingts livres d'un mélange préparé de phosphate d'ammonium et de muriate de potasse a donné un rendement moyen de 20.9 tonnes de betteraves fourragères par acre, pendant une période de 4 ans. Six cent quatre-vingts livres d'un deuxième mélange préparé de sulfate d'ammoniaque, de superphosphate à 16 p.c. et de muriate de potasse, et fournissant la même quantité d'éléments de fertilité que le premier mélange, ont donné un rendement moyen de 19.9 tonnes par acre. Dans cette même expérience le rendement de betteraves fourragères a été de 20.9 tonnes par acres lorsqu'on se servait de superphosphate triple comme source d'acide phosphorique.

L. E. Wright,
Ferme expérimentale centrale, Ottawa, Ont.

On désire avoir du blé canadien

Parlant de la situation du blé au point de vue de l'importateur, M. G. J. S. Broomhall, l'expert international dans le commerce du blé, a dit à la conférence de Régina qu'il y aurait lieu peut-être d'insister sur ce fait que les producteurs de blé sont toujours dans une situation avantageuse, car ils peuvent mettre sur le marché le produit alimentaire le plus apprécié de tous par les populations civilisées. Et les Canadiens peuvent se féliciter spécialement sous ce rapport, car ils cultivent un blé qui est recherché par les meuniers de tous les pays. Il est vrai que tous les meuniers n'achètent pas et ne peuvent pas acheter des blés canadiens, parce que beaucoup de pays en Europe et quelques-uns en dehors de l'Europe, ont imposé de telles lois et de telles restrictions sur la moulange que les blé canadiens et les autres blés d'outremer ne peuvent plus entrer chez eux. Mais ceci ne change rien au fait que les meuniers désirent avoir du blé canadien, surtout lorsqu'ils sont obligés de moudre une très forte proportion de blé indigène tendre.

Faibles exportations canadiennes

De tous les pays de l'Empire britannique, l'Etat libre d'Irlande a fourni en 1931, 97 pour cent des volailles abattues au Royaume-Uni et le Canada 0.45 pour cent. Dans les importations totales venant de tous les pays pendant la période de 1927-31, le Canada a fourni un peu plus de 1 pour cent des volailles abattues importées par le Royaume-Uni. Pour les oeufs, l'Etat libre d'Irlande en a fourni 66 pour cent et le Canada 0.7 pour cent.

Service rendu à l'agriculture

Le seul et unique objet de l'Association canadienne des producteurs de semence est de rendre un service général à l'agriculture canadienne en encourageant la production et en employant en général de la bonne semence en vue de maintenir de hauts rendements et de bonnes qualités dans les produits des champs. Elle est aidée dans cette tâche par le Ministère fédéral de l'Agriculture.

Production de pommes de terre hatives

On s'est beaucoup servi de tubercules de semence germés pour la production de pommes de terre hâtives, et ces tubercules ont donné des résultats variables; la plupart de ceux qui les emploient, cependant, sont d'accord à dire qu'ils y gagnent quelque chose. La germination doit se faire dans une lumière diffuse et dans un endroit où la température peut être maintenue entre 50 et 55 degrés F., parce qu'il est essentiel qu'elle marche lentement pour que les germes soient épais et robustes.

En général, les tubercules que l'on fait germer en plein air se fanent et se racornissent beaucoup avant que l'époque de la plantation arrive. On a essayé à la Ferme expérimentale centrale de les faire germer dans des caisses peu profondes, où ils sont entourés de sable. Ces caissettes sont pourvues de quatre blocs, un à chaque coin, d'un pouce carré et faisant saillie de deux pouces au-dessus du bord de la caisse. Grâce à ces blocs, on peut empiler les caisses l'une sur l'autre. La lumière peut pénétrer partout et l'on peut appliquer de l'eau quand on le désire.

On applique de l'eau au sable, à intervalles, au moyen d'un arrosoir dont le bec est muni d'un morceau de tuyau de deux pouces.

Les caisses peuvent être empilées dans une remise ou un hangar, dans le coin d'une cuisine ou même dans une étable chaude. On a au bout de quatre ou cinq semaines, des tubercules bien germés et bien enracinés qui, une fois plantés, se mettent à pousser immédiatement dès que la terre se réchauffe. Il faut les planter à une profondeur de quatre pouces et recouvrir la pointe des bourgeons d'un demi-pouce de terre. Les pommes de terre germées de cette façon, restent tout à fait fermes.

Voici les résultats donnés par les différents traitements, dans lesquels on se servait de petites pommes de terre entières comme semence: les tubercules dormants ont rapporté à l'arrachage, au 25 juillet, 43 livres, et le 16 août, 55 livres; dans tous les cas 60 pieds avaient été arrachés pour la comparaison; les tubercules germés dans des caissettes, où ils avaient été plantés sur le bout du talon, ont produit au premier piochage, le 16 août, 70 livres; les tubercules germés dans du sable qui était humide dans des caissettes, ont rapporté le 25 juillet, 74 livres, et le 16 août, 108 livres.

Les tubercules qui avaient été germés dans du sable ont mieux rendu que ceux qui avaient été germés par d'autres moyens.

L'un des inconvénients en ce qui concerne les tubercules que l'on fait germer dans le sable et qui ont développé toutes leurs racines, c'est qu'il faut les déposer dans les rangs à la main. On est dédommagé, cependant, de ce surcroît de peine, par la précocité de la récolte et les gros rendements que l'on obtient.

F. T. Ritchie,
Ferme expérimentaile centrale, Ottawa, Ont.

Ecole Séparée d'Edmonton

RAPPORT FINANCIER POUR L'ANNEE 1933
COMPTE GENERAL

RECETTES

Argent reçu de la cité d'Edmonton	$153,500.00	
Taxes reçues de la cité	5,997.09	
Subsides reçus du gouvernement	13,144.80	
Elèves étrangers	2,400.25	
Loyer	346.00	
Autres recettes	131.86	
Total des recettes		$175,520.00

DEPENSES

1. Comptes fixes		
A. Débentures	$ 49,635.41	
B. Intérêt	1,373.23	
C. Loyer des écoles	2,270.00	
D. Taxes	2,114.82	
Total		$ 55,393.46
2. Dépenses administratives		
A. Salaires	$ 4,748.00	
B. Dépenses d'élection	$ 536,80	
C. Timbres, Echange, Téléphone	414.39	
D. Impressions, Papeterie	145.26	
E. Autres dépenses	497.38	
Total		$ 6,341.83
3. Dépenses d'enseignement.		
A. Salaires: surveillants et professeurs	$ 78,417.90	
B. Salaires: Assistants	1,061.00	
C. Livres de classe	327.68	
D. Fournitures, papeterie	662.49	
E. Autres dépenses	252.29	
Total		$ 80,721.34
4. Dépenses de fournitures pour les élèves		$ 1,291.53
5. Dépenses pour services de santé		$ 2,284.53
6. Dépenses de l'administration de l'école		$ 16,780.02
7. Dépenses de l'entretien de l'école		$ 4,560.88
8. Autres dépenses		$ 100.25
Dû à la banque le 31 décembre 1932		$ 6,259.92
En banque le 31 décembre 1933		$ 1,786.24
Total des dépenses		$175,520.00

COMPTE CAPITAL
RECETTES

Recettes en 1933	$ 172.09	
En banque le 31 décembre 1932	1,724.28	
Total des recettes		$ 1,896.37

DEPENSES

Dépenses en 1933	$ 473.34	
En banque le 31 décembre 1933	1,423.03	
Total des dépenses		$ 1,896.37

BILAN AU 31 DECEMBRE 1933
ACTIF

Argent pour menus frais	$ 25.00	
Argent en caisse	18.00	
Argent en banque	1,768.24	
Honoraires non reçus	500.00	
Subsides accrus	4,187.90	
Assurance payée	2,305.90	
Total		$ 8,805.04
Autre actif:		
Terrains	$136,242.88	
Bâtisses	342,045.26	
Ameublement	21,026.91	
Trottoirs, clôtures et terrains	3,936.15	
Bibliothèque	1,900.95	
En banque, au compte d'épargne	1,423.03	
Octrois non reçus	108.50	
		$515,488.72

PASSIF

Honoraires payés d'avance	$ 523.00	
Débentures émises	421,999.96	
Surplus	92,965.76	
		$515,488.72

Certifié exact,
Le 24 janvier 1934
A. A. O'Brien,
Secrétaire-trésorier.

Vérifié et trouvé exact,
Henderson & Kinniard,
Vérificateurs.

Aux Anciens Elèves du Collège de Saint-Boniface, Man.

Cher ami,

Vous vous rappelez sans doute que, lors de l'incendie du vieux collège, en 1922, nous avions lancé à tous nos anciens un appel pressant au nom de l'institution dévastée.

Grâce à votre générosité, à celle de la population catholique du Manitoba, grâce aussi à la générosité officielle et particulière de la province de Québec, il a été possible de continuer cette oeuvre d'enseignement splendide. L'effort réalisé à la suite de l'événement tragique attestait à la fois, et la fidélité des anciens et le sentiment qu'on avait de la nécessité de réédifier ce temple du savoir.

Il ne faudrait pas voir dans notre silence relatif (dû aux conditions générales) une marque d'indifférence à l'égard de la maison qui nous a fait naître à la vie de l'esprit. Car nous n'oublions pas que, durant le séjour que nous y avons fait, nous avons conclu avec nos maitres un pacte moral indissoluble. Et même si nous n'avons pas entretenu entre anciens des relations aussi intimes que nous l'aurions aimé, il n'en est pas moins vrai que, lorsque nous nous rencontrons, ce sont nos amitiés de collège que nous évoquons le plus spontanément et c'est à ces souvenirs du "bon temps" que nous nous reportons le plus volontiers.

Il a semblé à plusieurs cependant qu'il fallait, en resserrant les liens qui nous attachent les uns aux autres, coordonner des énergies et des aspirations qui peuvent s'exercer à l'avantage mutuel de **l'Alma Mater** et des anciens élèves. A cette fin, quelques-uns de ces derniers, membres pour la plupart de l'Exécutif choisi en 1922, se réunissaient récemment au Collège et endossaient l'idée de faire revivre notre Association et de lui assurer un fonctionnement permanent.

Permettez-nous de souligner quelques-uns des buts et des avantages d'une amicale agissante:

1. Rétablir les contacts entre ceux d'une même génération ou de générations différentes, en vue de l'entr'aide sans laquelle la solidarité n'est qu'un vain mot. Faire disparaître, autant que possible, les causes de l'isolement dans lequel plusieurs d'entre nous se trouvent et renouveler d'anciennes camaraderies.

2. Inaugurer une méthode de propagande suivie, tendant à activer le recrutement des élèves et permettant au Collège, non seulement de se maintenir, mais encore de progresser.

3. Sans vouloir se constituer en bureau de placement, les membres de l'amicale pourront faire profiter leurs cadets de l'expérience acquise, en orientant quand il sera nécessaire, vers certaines carrières et certains emplois ceux qui auraient besoin de leurs conseils et de leur appui.

4. S'il peut se réclamer de la confiance sans réserve et de la collaboration de ses anciens, notre Collège jouira d'un prestige accru auprès des autorités universitaires, auprès des parents et du public en général.

Faire connaître notre Alma Mater, faire rayonner son influence, lui assurer la place d'éminence qui lui revient parmi nos différents organismes enseignants, lui susciter des sympathies nombreuses et ardentes, maintenir à un niveau supérieur l'esprit qui doit régner dans la grande famille collégiale, celle d'hier, celle d'aujourd'hui et celle de demain, tel est notre objectif.

Nous vous convoquons donc, pour le soir du 11 avril prochain, à une réunion générale des anciens qui sera tenue dans la salle académique du Collège. Nous serons heureux de recevoir vos suggestions et nous attachons une grande importance à l'échange de vues qui s'ensuivra. Nous tâcherons d'esquisser, dès ce soir-là, le programme des fêtes par lesquelles nous entendons commémorer, en 1935, le cinquantenaire de prise de possession du Collège par les Pères Jésuites.

La présente invitation ne s'adresse pas aux gradués seulement, mais absolument à tous ceux qui sont passés par l'institution, ne fût-ce qu'un an.

Veuillez, s'il vous plait, nous laisser savoir, par un prochain courrier s'il vous sera possible d'assister à cette réunion. Nous vous serions bien reconnaissants de nous fournir, par la même occasion, le nom et l'adresse de tout ancien qui vit dans votre voisinage et que notre lettre pourrait ne pas atteindre.

Nous comptons sur votre présence à notre assemblée, et dans cette attente, nous vous prions de croire, cher ami, à nos sentiments fraternels.

L'Associations des Anciens Elèves du Collège de Saint-Boniface,
(par son président) **R. Goulet**
(et son secrétaire) **A. C. LaRivière**
Saint-Boniface, Man.,
le 29 mars 1934.

Lettres de nos lecteurs

Nous publions sous cette rubrique les lettres d'intérêt général que l'on nous adresse. Toute communication doit être accompagnée du nom et de l'adresse de l'envoyeur. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

L'exploitation de la profession médicale

M. le rédacteur,

Nous traversons une époque difficile. Tous nous sommes d'accord sur ce point.

Avec les systèmes de l'heure, d'un côté "le relief", de l'autre les profiteurs de misère qui se réclament de ne pouvoir rien payer, ne croyez-vous pas qu'il est temps que quelques-uns protestent.

Pendant que le public, le gros public regarde le médecin ou le chirurgien comme un veinard, un chanceux qui apparemment, selon eux, vit bien sans travailler, il n'en est pas moins vrai que le travail de ce dernier n'a pas diminué et que ses revenus sont réduits à la plus simple expression.

A quoi bon le cacher, le mal dont souffre la profession médicale est des plus dangereux et Dieu sait s'il est même curable. Il faut certainement apporter un remède à ce mal si l'on veut permettre à un corps professionnel qui a droit à toute la sympathie et la reconnaissance du public, d'échapper au danger qui le menace, c'est-à-dire de disparaitre graduellement.

En effet, dans les douze années d'expérience pendant lesquelles il nous a été donné d'observer, nous avons constaté qu'il n'est pas un médecin de campagne qui ait au moins réalisé une honnête aisance malgré un travail onéreux et assidu, et cela malgré des habitudes de vie menée selon des règles strictes d'économie.

En outre il n'est pas une autre classe d'individus qui aient "endossé" le public pour un plus gros montant de crédit, qui, comme d'habitude, ne sera jamais payé pour au moins 30 pour cent.

Il en est de même de ces médecins qui sont aujourd'hui réduits à la mendicité et d'autres en augmenteront le nombre si le présent état ne change pas sous peu.

Les sentiments les plus naturels de reconnaissance semblent disparaitre de plus en plus chez nos gens.

Il suffit que Pierre doivent au docteur un tel pour que, à la prochaine occasion, il aille consulter le médecin voisin, histoire de ne pas avoir à acquitter la note du premier. Heureux est le médecin qui, à ce travail, ne perd son argent car ce monsieur Pierre, pour s'excuser de son manque d'humanité, essaie souvent par tous les moyens de terrir la réputation de celui qui bien souvent lui a remis sa santé.

Nous savons bien que ceux qui ne sont pas au courant de la question trouveront que nous exagérons les faits.

Cependant rien n'est plus vrai, et nous le crions bien haut. Le médecin souffre de cette crise peut-être plus que les autres. Ses dépenses sont les mêmes et comment voulez-vous qu'il vive s'il doit travailler sans rémunération?

Même avant cette période de dépression la situation du médecin n'étaient pas une situation avantageuse. De tout temps l'on a considéré le médecin comme un philanthrope qui avait plus ou moins besoin d'argent.

La crise actuelle n'a fait qu'accentuer une situation déjà grave et pénible depuis plusieurs années.

Personne ne travaille pour rien généralement parlant, sauf le médecin qui, dut-il crever de faim, selon l'opinion courante, doit, lui, servir les autres, et pourquoi?

Pourquoi le médecin serait-il obligé de servir graduitement ceux qui raisonnablement pourraient payer et ne le font pas?

Evidemment les misères humaines, la souffrance physique ont besoin d'un aide, d'un soutien qui les soulagent à toutes les heures du jour et de la nuit et cela au prix de nombreux et onéreux sacrifices mais si l'on exige cela du médecin n'a-t-il pas le droit de s'attendre à recevoir au moins sa subsistance et celle de sa famille.

De tout temps il est proverbial que le médecin est le dernier payé. De nos jours, on ne le paie pas du tout. Et voilà. Est-ce logique, est-ce juste, est-ce simplement humain?

Si le public ne peut à lui seul remédier à cette présente condition, il est du devoir de nos législateurs de remédier par des lois appropriées à ce pénible état de chose.

Il y a là de nos jours une situation révoltante. On paie l'épicier, le boucher, la modiste, etc., mais la reconnaissance qu'on doit au médecin se paie en monnaie de singe, mais si le pauvre docteur retarde un peu à s'acquitter d'une dette on lui en fait voir de toutes les couleurs.

Nous ne doutons pas que plus d'un pauvre médecin gagne à l'heure actuelle son paradis sur terre, mais il n'en est pas moins vrai qu'il cache sa noble misère sous des vêtements usés jusqu'à la corde et pieusement raccommodés par des mains dévouées!

Pendant ce temps, ce fidèle serviteur de l'humanité qui continue quand même à soulager la souffrance se demande tous les matins comment il arrivera à boucler un budget dont il a soigneusement comprimé tous les items.

Partout l'on se bat pour la santé publique et l'on semble s'exercer à ne pas constater des faits qui crèvent les yeux de tous ceux qui veulent voir clair.

Il serait opportun de se résoudre à trouver une solution à ce problème si ce n'est pas la mort du médecin practicien que l'on cherche.

C'est un mal angoissant qui menace toute une catégorie de citoyens utiles et nécessaires.

FABER.

Ecole du Sacré-Coeur

INSTRUCTION RELIGIEUSE

1ère division:	
Béatrice Sirois	99
Cyrille Paquin	99
Paul Pilon	98
Léo Nadeau	96
Louis Lavallée	96
Lucienne Paquette	95
Yvonne Anton	93
Majoric Lafontaine	92
M.-Claire Lachance	91
Gabrielle Pilon	90
2ème division:	
Madeleine Turgeon	100
Irène Durand	100
Marcelle Robitaille	100
Georges Trudel	100
Simonne Ethier	98
Roger Nadeau	92

EXCELLENCE

Béatrice Sirois.
Lorraine Montpetit.
Lucienne Paquette.
Irène Lessard.
M.-Claire Lachance.
Raymond Lemieux.
Colette Lavallée.
Jeanne Montpetit.
Arthur Robitaille.
Eugène Bruyère.
Edmond Lambert.
Rita Lessard.
Yvette Paquin.
Louise Bruyère.
Gloria Arial.
Eva Beaudry.
Georges Musa.
Madeleine Croisetière.
Roméo Ryan.
Marcelle Robitaille.
Simonne Lessard.

SUCCES EN FRANÇAIS

8e grade: Béatrice Sirois	97
7e grade: Raymond Lemieux	88
6e grade: Colette Lavallée	80
Paul Pilon	80
5e grade: Gabrielle Pilon	83
4e grade: Lionel Pilon	81
3e grade: Stella Noël	87
2e grade: Georgette Demers.	
1er grade: Isabelle Levasseur.	

Couvent de l'Assomption

FRANÇAIS

Cours supplémentaire: Doris Kirk, 97.
Cours supérieur: Otilia Duperron, 90
Cours moyen: Florence Ouellette, 87.
8e année: Thérèse Vallée, 91.
7e année: Yvonne Bernard, 93.
6e année: Gertrude Kramer, 92.
5e année: Gladys Cunningham, 71.
4e année: Ena Morritt, 78.
3e année: Bernadette Bernard, 85.
2e année: Yolande Dubord, 84.
1ère année: Yvette Magnan, 88.
Cours spécial, Agnes Street, 68.

ANGLAIS

12e grade: Jeanne Julien, 82.6.
11e grade: Florence Ouellette, 84.4.
10e grade: Yvonne Bernard, 77.
8e grade: Thérèse Vallée, 84.
7e grade: Simonne Brisson, 68.
6e grade: Willa McDonald, 78.
5e grade: Marcelle Bérubé, 72.
3e grade: Florie Northcote, 86.
2e grade: Yvette Magnan, 83.
1er grade: Ethel Northcote, 80.
Excellence: Marguerite McKechnee.
Piété: Otilia Duperron.
Politesse: Doris Kirk.
Application: Florence Durocher.
Instruction religieuse: Alice Plante, Claire Magnan.
Bon langage: Jeanne Blanchette.
Ordre: Delima Duperron.
Economie domestique: Marguerite Molyneaux.
Exactitude: Cora Giguère.
Musique: Flora Côté, Madeleine Lesburg.
Chant: Liliane Nadeau.

Le projet Pattullo

VICTORIA.—Le projet de loi conférant au cabinet Pattullo des pouvoirs extraordinaires pour l'intervalle qui séparera la présente session de la suivante a été adopté en troisième lecture.

NOUVELLES D'EDMONTON

Coin des BONNES AMIES

C'est avec regret que nous apprenons le décès de M. Georges Riopel, mari de Mlle Gertrude McNeil, une de nos anciennes compagnes et à qui nous offrons nos sympathies les plus sincères.

* * *

N'oubliez pas la soirée chez Mme Dow qui doit avoir lieu sous peu.

La Secrétaire.

Mariage, Plante-Taillefer

Lundi matin, en l'église Saint-Joachim, M. Paul Taillefer et Mlle Thérèse Plante unissaient leurs vies dans les liens du mariage.

La bénédiction nuptiale leur fut donnée par le R. P. A. Boucher, O. M.I., curé de la paroisse, qui célébra aussi la sainte messe aux intentions des nouveaux époux.

Les témoins étaient M. A. Plante, père de la mariée, et M. J. Desrochers, oncle du marié. Les demoiselles d'honneur étaient Mlle Marguerite Taillefer et Mlle Aline Plante, respectivement soeurs du marié et de la mariée.

Pendant la messe de beaux chants de circonstance furent religieusement exécutés par Mme A. Brissette et Mlle Marie-Alice Pepin, accompagnés à l'orgue par M. Gédéon Pepin, maître de chapelle de la paroisse Saint-Joachim.

A l'issue de la cérémonie à laquelle assistèrent de nombreux parents et amis des jeunes époux, il y eut réception chez les parents de la nouvelle épousée, M. et Mme A. Plante. Les nombreux invités qui se pressaient dans les salons s'amusèrent ferme jusqu'au départ des nouveaux époux pour leur voyage de noce.

Assistèrent au mariage et à la réception les personnes suivantes: le R. P. Boucher, O.M.I.; M. et Mme A. Plante, Mme Veuve Taillefer, M. et Mme Durocher, M. et Mme Henri Lorieau, M. et Mme J. P. Levasseur, M. et Mme L. Plante, M. et Mme J. U. Patenaude, M. et Mme H. Plante, M. et Mme A. Royer, M. et Mme Houle, M. et Mme Rodis, Mlles Marguerite Taillefer, Aline Plante, Georgete Plante, M. Lucien Touchette, M. Emile, Léo et Albert Plante, M. et Mme J. E. Brodeur, Les employés de la Banque Canadienne Nationale, M. A. d'Apollonia, Mlle A. Quily, Mlle B. Lachance, M. Côté, M. W. Got, Mlle Smith Rodmunsky, Mme Woodford, Mme Johanson, M. et Mme L. Corriveau, M. et Mme H. E. Patenaude, M. et Mme M. Lavallée, M. J. R. Patenaude, M. et Mme J. Stanton, M. et Mme Louis Chatvaire, M. et Mme Paul Rhéaume, Mme Quily, M. Pierre Quily, Mme Limpert, Mme MacCosham.

Le théâtre français

Il nous fait plaisir d'annoncer que M. Laurier Picard, toujours infatigable, prépare une pièce en anglais, Exovede, de M. d'Arcy Marsh, déjà donnée à la radio, et récompensée au concours de 1933 du Carnegie Trust Fund. Cette pièce en un acte, scène dramatique tirée de la vie de Louis Riel, sera jouée vers la fin d'avril. Notre groupe du Théâtre Français va se mesurer pour la première fois avec les artistes du Little Theatre, première escarmouche en attendant celle du Festival de 1934 à Edmonton.

La pièce "La défaite" sera donnée en français au poste de l'Université, également dans le courant d'avril. Nos amis seront aux écoutes CKUA, 580, le jour qui sera annoncé. Cette pièce très tragique écrite par notre ami Georges Bugnet, a remporté un prix au concours littéraire de 1934 du Carnegie Trust Fund et il est probable qu'elle sera jouée sur la scène à une date rapprochée.

Une causerie de M. M. Martin

Jeudi dernier, devant les membres de l'"Optimist Club", M. Milton Martin a fait une causerie sur le Canada français, où il a démontré que les Canadiens français ne connaissaient pas d'autres limites du Canada que ses frontières actuelles. Il a rappelé en termes précis les grandes découvertes faites par les Canadiens français aux périodes les plus héroïques de l'histoire canadienne, évoquant le souvenir des hardis découvreurs de l'Ouest: Radisson, Des Groseillers, La Vérendrye, etc. Il souligna aussi la largeur d'esprit du peuple canadien-français et son esprit de charité envers les minorités dont la province de Québec donne un si bel exemple.

M. Martin rappela à ses auditeurs qu'il était le descendant de Abraham Martin, ce Canadien français qui a donné son nom aux plaines où se décida le sort de la Nouvelle-France.

M. le Dr Greggie remercia M. Martin d'une façon fort spirituelle.

S. H. le juge Lucien Dubuc

Il succède au défunt juge Taylor du district judiciaire d'Edmonton

S. H. le juge Lucien Dubuc, président général de l'A.C.F.A., vient d'être l'objet d'une heureuse promotion. Il a été nommé le successeur du défunt juge Taylor du district judiciaire d'Edmonton.

Jusqu'à sa récente promotion, S. H. le juge Dubuc exerçait ses fonctions dans le district de la Rivière la Paix.

Nos félicitations les plus sincères!

Feu M. Alfred Chevigny

Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Albert Chevigny, de Plamondon, survenue lundi avant-midi à l'hôpital de la Miséricorde à l'âge de 53 ans, après quelque deux semaines de maladie.

La dépouille mortelle reposera en chapelle ardente chez Connelly-McKinley, mercredi soir. Elle sera transportée à Plamondon, vendredi matin, à bord du convoi du N.A.R. à destination du Lac la Biche.

Les funérailles auront lieu à Plamondon lundi prochain, 9 courant.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse (née Dellamen Plamondon), trois filles: Zéa (Mme Roland Piquette, de Coal Valley); Lina et Rita; un fils, Louis, et un petit-fils de 4 mois, Roméo Piquette; cinq frères: Georges, à Plamondon, Edwidge, à Morinville, François, à Plamondon, Octave, de Saint-Albert, Joseph, à Portland, Orégon; cinq soeurs: Mélina (Mme Sarrazin, Los Angeles), Manda (Mme Ringuette, Saint-Albert), Bernadette (Mme Louis Quatre, Los Angeles), Marie-Louise (Mme St-Louis, Edmonton), Olivine (Mme St-Louis, Ontario).

La Survivance offre à la famille ses sincères condoléances.

Les anciens élèves du Collège des Jésuites

Remportent un joli succès avec "Fleur d'Oranger"

Je félicite sans réserve le groupe des anciens de l'excellente et agréable soirée qu'ils nous ont fait passer; c'est un succès sur toute la ligne. Sans doute le théâtre classique conserve son charme, mais nos jeunes gens nous ont montré, par le choix de cette pièce, qu'ils envisagent la vie autrement, et ils ont le courage de le montrer. C'est très crâne.

"Fleur d'Oranger" est une pièce moderne, légère, fine, spirituelle et délicate; pleine d'imprévu avec des personnages bien étudiés.

Cette histoire d'un fils craintif qui n'ose avouer à son père son mariage légitime eut pu être grotesque avec les péripéties et les complications inextricables, un tantinet vaudevillesques, qui en résultent, mais le dialogue est spirituel sans effort, marqué d'un trait juste et précis. Les acteurs ont bien compris et rendu leurs rôles. Au troisième acte cette scène où les époux jouent, vis-à-vis l'un de l'autre, les fiancés timides est une trouvaille charmante et une jolie leçon. Ils revivent la fraîcheur des sentiments délicats que le laisser-aller conjugal tendait d'émousser en eux. Mme G. Lambert et M. L. Picard ont rendu cette scène avec beaucoup de naturel et une émotion pleine de grâce. Nous sommes habitués à les voir jouer des rôles difficiles cette fois encore nous avons admiré leur talent dans Raymond et Madeleine.

M. J. Jenvrin a créé un personnage de Le Hochet qu'on n'oubliera pas de si tôt. Au fond c'était un brave homme incompris, sévère et juste comme on se figure les magistrats.

Mlle Madeleine Jenvrin a été une révélation dans la création de Mme Le Hochet, elle a joué avec beaucoup d'aisance l'épouse craintive à l'excès, qui aime son fils mais n'a pas su l'élever. Elle aurait dû l'envoyer au Collège des Jésuites.

M. P. Chatain a fait de M. Birbat un vieil employé typique et bonhomme, dans un rôle un peu effacé. Ce jeune homme a l'étoffe d'un bon acteur.

Mlles G. Bastide et L. Côté feront aussi de bonnes actrices, elles jouent avec naturel et leur création de Mme de Ste-Fugasse et de Renée étaient bien, pour un début. Nous suivrons leurs progrès avec plaisir dans de nouveaux rôles.

Mlle E. Normandeau était agréable, mais un peu jeune dans Mme Vezinet. Quand on présente une note de couturière de 10,000 francs et qu'on vend son commerce après fortune faite on est un personnage . . . rare aujourd'hui.

M. G. St-Germain a traduit en action une négresse américaine comme on voit en image. Il n'a point été grotesque, mais comment M. le Hochet aussi bien que les autres personnages de ce milieu distingué pouvaient-ils supporter une négresse souillon? Il faut que la crise des domestiques soit sérieuse! Je pense que la négresse Tahiti n'était point de la même race que Rarahu et Pierre Loti aurait eu une déception en la voyant, mais il aurait applaudi M. G. St-Germain parce qu'il a bien joué.

Dans l'ensemble M. Picard qui dirigeait a réussi à satisfaire les plus difficiles. Les décors étaient dans le ton, le grimage et les costumes variés et appropriés aux personnages. Le dialogue manquait parfois de la vivacité nécessaire mais la pièce n'a point trainé en longueur. La scène la plus naturelle a été celle où la négresse a brisé les tasses. Ce n'était point au programme et chacun s'est empressé de ramasser les morceaux, même le froid M. Le Hochet. On ne joue point mieux, quand le hasard vous fait de ces surprises.

La partie musicale était remplie par Mme A. E. Rocque, accompagnée par Mme A. Brissette, et M. J. Sylvestre, accompagné par Mlle M. A. Pepin. Nous entendons ces artistes avec un plaisir toujours nouveau et le charme de leur voix est captivant.

Le service de la salle était assuré par un groupe de jeunes très élégants, en tuxedo et d'une courtoisie appréciée.

Un ami.

COLLEGE ST-ANTOINE

Mercredi dernier était la fête du R. P. Jean de Capistran, notre dévoué recteur. A cette occasion nous lui avons présenté une intéressante soirée familiale à laquelle a bien voulu assister le R. P. Martin, supérieur de la maison.

L'académie anglaise a présenté au R. P. Recteur une adresse et une comédie "Harmony Junction", interprétée par A. Boucher, L. Lessard, R. Gray et C. Seiferling. R. Crévolin lut ensuite une adresse française et le cercle dramatique français joua "Le sourd", farce en un acte, interprétée par A. Beausoleil et J. Paul. Tous les acteurs furent très naturels et jouèrent avec beaucoup de maitrise. Il y eut aussi chants et musique par notre orchestre.

Les examens du deuxième trimestre ont été en général très satisfaisants et une semaine de vacances nous permettra de prendre un repos bien mérité et d'entreprendre avec courage notre dernier trimestre qui sera décisif pour plusieurs. En effet, huit rhétoriciens nous quitteront le premier juin. Ils iront prendre quelques semaines de repos dans leur familles et entreront à notre noviciat de Sherbrooke en juillet.—Comm.

SAINT-EDMOND

La journée de l'A.C.F.A. demandée par l'Exécutif de notre Association aura lieu dimanche prochain, le 8 courant. La grand'messe solennelle sera chantée aux intentions de l'A. C.F.A. et le sermon de circonstance sera donné par le R. P. J. Fortier, S.J., préfet des Etudes au Collège. Le soir, il y aura séance donnée par les élèves du Collège et le R. P. H. Routhier, O.M.I., supérieur du Juniorat, expliquera le but de l'Association et le travail à faire, tandis qu'un autre membre de l'Exécutif nous fera voir le travail accompli depuis la fondation plutôt récente de l'Association. Nous espérons que tous les Canadiens français de la paroisse, hommes, femmes et enfants, ainsi que ceux des environs, nous honoreront de leur présence et profiteront de l'occasion, tout en s'amusant, de venir se renseigner sur une Association que l'on entend plus souvent critiquer qu'encourager. Entrée gratuite.

—Comm.

IMMACULEE CONCEPTION

Le temps pour notre bazar approche. Nous espérons que tous nos amis viendront nous visiter à cette occasion.

Le premier soir, jeudi 19 avril, il y aura banquet à 6 h.—25, sous par personne.

Le deuxième soir, vendredi 20 avril, il y aura un whist et bridge.

Le samedi soir 21 avril, il y aura une séance dramatique et musicale.

Chaque soir, il y aura des prix, la vente d'objets, etc.

N'oubliez donc pas les dates—les 19, 20, 21 avril et venez tous.

Le dimanche 22 avril nous aurons le tirage de vingt objets de valeur. Si vous n'avez pas encore vos billets pour cette tombola ne tardez pas à vous les procurer.

SAINT-JOACHIM

Jours saints: Nos offices de la semaine sainte ont eu toute la solennité voulue à Saint-Joachim. Le R. P. U. Langlois, O.M.I., provincial, officia tous les jours, assisté par le R. P. Forcade, O.M.I., et M. l'abbé Thibeault du séminaire. C'est le R. P. Schelpe, S.J., qui présida à l'heure sainte du Jeudi Saint et au chemin de croix du Vendredi Saint.

Pâques. Nous avons eu une fête de Pâques magnifique à Saint-Joachim. A 8 h. 30, c'est S. Exc. Mgr Breynat, O.M.I., du Mackenzie, qui officia. A 11 h., c'est le R. P. C. Lefebvre, O.M. I. qui chanta la grand'messe; il était assisté par le R. P. G. Forcade, O.M. I, comme diacre et M. l'abbé Thibeault, du séminaire comme sous-diacre. Le sermon nous fut donné par le R. P. Schelpe, S.J. A l'orgue notre chorale a su une fois de plus nous donner un régal artistique en même temps que religieux. Sous la direction de M. G. Pepin, bien connu pour son talent musical, elle nous a rendu avec sa maîtrise habituelle la messe de Saint-Joseph de Weigand. A tous des remerciements et des félicitations sincères.

Sépulture. Mardi matin, à 10 h., nous avons eu dans notre église la sépulture de feu Georges Riopel, décédé à l'âge de 23 ans. M. l'abbé Ketchen, curé de l'Immaculée Conception, a chanté le service. Assistaient au sanctuaire le R. P. A. Boucher, O.M.I., curé, les RR. PP. Bellavance et Hamel, S.J., du Collège, et M. l'abbé B. Marchand, curé de Picardville. Nos sympathies à sa jeune épouse et à sa famille.

Mariage. Lundi matin, M. Paul Taillefer conduisait à l'autel Mlle Thérèse Plante. Le R. P. A. Boucher, O.M.I., curé, bénit le mariage. Les témoins étaient M. A. Plante, père de la mariée, et M. J. Desrochers, oncle du marié. Les demoiselles d'honneur étaient Mlle Marguerite Taillefer et Mlle Aline Plante. Nos meilleurs souhaits de bonheur aux nouveaux époux.

LEGAL

Lundi 2 avril, 10 h. du matin, fut célébré le mariage solennel de M. Roméo Vézina, fils de Mme F. Tailleur, de Morinville, avec Mlle Agnès Boisvert, fille de M. et Mme Agibe Boisvert, de Legal. L'union fut bénie par M. le curé H. Goutier, en présence d'une nombreuse assistance de parents et d'amis. Les témoins étaient MM. F. Tailleur et A. Boisvert. La cérémonie était précédée de la consécration de la jeune mariée à la Sainte-Vierge, avec l'assistance de Mlle M.-Rose St-Martin, présidente de la congrégation des Enfants de Marie. Durant la messe, le choeur des chantres et des demoiselles se fit entendre avec de jolis cantiques appropriés. Les solistes étaient Mlles Annette Potvin et Eva Leblanc, MM. Jos. Préfontaine, Arsène Therrien et Albert Muellen. Au sortir de l'église, les invités accompagnèrent les nouveaux mariés à la résidence de M. A. Boisvert, où un lunch fut servi. L'après-midi se passa en chants et récréations diverses; puis vers quatre heures et demie tout le monde prit le chemin d'Edmonton, où un somptueux banquet les attendait dans la Chambre Rose de l'hôtel King Edward. Le samedi précédent, une soirée intime avait été organisée dans la salle de M. Ed. Brault en l'honneur de Mlle Boisvert. Une adresse lui fut lue et un modeste présent offert, au nom des Enfants de Marie. A l'occasion de leur mariage, M. et Mme Roméo Vézina reçurent un grand nombre de cadeaux de tous genres. Nous tenons à leur renouveler nos voeux de bonheur et de prospérité.

Les RR. PP. Hamel, du Collège des Jésuites, et Tessier, du Juniorat des Oblats, après avoir assisté M. le curé dans les fonctions et offices de la Semaine Sainte, sont retournés à leurs postes respectifs. Le R. P. Hamel prêcha l'Heure Sainte du Jeudi Saint et le R. P. Tessier donna le sermon du Jour de Pâques.

Après la grand'messe, dimanche dernier, M. J. H. Tremblay donna des explications sur le fonctionnement d'une caisse mortuaire paroissiale. Le projet ne reçut pas l'assentiment général, cependant un certain nombre donnèrent leur adhésion et ce n'est que graduellement qu'on espère atteindre l'objectif.

M. et Mme François Lescallier sont revenus de Joussard, où ils étaient allés prendre un homestead, il y a une quinzaine de mois. Ils ont tout liquidé dans le nord et comptent désormais rester parmi nous.

Mme Dr J. H. Riopel et Jean, après un séjour de trois mois et demi à l'Anse Belliveau, Nouvelle-Ecosse, sont de retour à Legal.

Les collégiens d'Edmonton étaient en vacances pour les solennités de Pâques, heureux de pouvoir passer trois jours dans leurs familles.

Une nouvelle statue, représentant S. Vincent Ferrier a pris place dans notre église. Elle a été donnée par une généreuse paroissienne en reconnaissance d'une grande faveur obtenue.

Baptême: Edmond Albert Joseph, né de Hector Bourgeois et Florence Rondeau. Parrain et marraine, M. et Mme Hervé Chabot, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mlle Albertine Mailhot.—Corr.

MORINVILLE

Enfin le carême est fini et Pâques nous est arrivé avec un soleil printanier. Tout le monde porte un beau sourire sur la figure, expression de l'âme qui est à la joie. Le printemps s'annonce de plus en plus et déjà nos cultivateurs jettent un regard du côté de leurs champs.

La Semaine Sainte s'est passée à Morinville dans le recueillement et la prière. L'on est venu en grand nombre aux différents offices. Le P. Philippe Gibeau s'est fait un plaisir de nous aider pour le chant de la passion et pour la messe de Pâques, tandis que le P. Engelbert devenait notre premier assistant.

A l'occasion de Pâques l'on voit nos écoliers d'Edmonton en visite chez leurs parents pour un jour ou deux et la joie est mutuelle de part et d'autre. Il fait si bon pour les enfants de revoir le toit familial et de manger à la table commune.

L'on parle beaucoup de l'assemblée de dimanche prochain à Legal. M. St-Germain, député au local, s'y rendra en compagnie de son chef et de quelques amis. Les voteurs sont anxieux d'entendre leur député donner les raisons de son changement d'allégeance politique. Ces raisons qu'il a déjà données en Chambre sont tout à fait plausibles et les circonstances se sont chargées de lui dire qu'il avait bien fait. M. St-Germain avait déclaré qu'il ne pouvait plus supporter le gouvernement à cause de son affiliation avec la C.C.F. et voici que depuis ce temps plusieurs de nos évêques qui ont la charge de diriger l'Eglise, ont déclaré que la nouvelle doctrine était condamnable. De plus l'Association des fermiers d'Ontario qui s'était jointe au mouvement C.C.F., il y a deux ans, vient de rompre avec M. Woodsworth et compagnie. La raison c'est que ces messieurs inclinent trop vers le communisme de Russie. Alors comment ne pas applaudir notre député local d'avoir su abandonner un parti qui fait cause commune avec la C.C.F. et cela avant que les foudres de l'extérieur ne vinssent frapper cette dernière!

L'époque est aux mariages et mercredi matin Mlle Emilienne Brissette de notre ville unissait sa destinée à M. George Pilon, marchand d'Edmonton. Bien que la cérémonie se fit de bonne heure un grand nombre de parents et d'amis s'étaient rendus à l'église pour l'occasion. Nos meilleurs voeux accompagnent les nouveaux mariés!

Jeudi matin, c'était le tour de Mlle Madeleine Perras d'en faire autant. M. Sylva Maheu la conduisait aux pieds des autels. Ici encore les parents et les amis faisaient suite aux nouveaux époux qu'ils voulaient heureux et prospères. Maintenant la question repose: qui suivra. Plusieurs de nos jeunes seraient portés à le faire immédiatement mais il y a ceci, il y a cela. . . en tout cas, la liste des futurs conjointes n'est pas close mais au contraire, elle semble s'allonger tous les jours.

Notre cercle de l'A.C.F.A. aura sa réunion mensuelle dimanche prochain après la grand'messe. Avis aux officiers et autres membres intéressés.

—Corr.

PETITES ANNONCES

Tarif: Deux sous par mot pour la première insertion et un sou par mot pour les insertions subséquentes. Minimum 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

Les petites annonces doivent nous parvenir au plus tard le mardi soir, à cinq heures.

SERVANTE DEMANDEE

Servante demandée. Pour petite famille, devra aussi être bonne cuisinière. Boite XXX, La Survivance. (22)